



■ RAPPORT ANNUEL
Avril 2010 - Mars 2011



■ Table des matières

Mot du président.....	4
Mot du directeur général	5
Direction générale	6
Annexe 1.....	10
Administration.....	16
Annexe 2.....	18
Gestionnaire des pêches	20
Annexe 3.....	26
Formation des pêcheurs autochtones.....	36
Réalisations en environnement.....	38
Annexe 4.....	47
Revue de presse.....	53
États financiers vérifiés.....	65





■ Mot du président

L'agence Mamu Innu Kaikusseht aura bientôt complété sa sixième année d'opération. Dans le présent rapport annuel, le conseil d'administration vous présente l'équipe, ses mandats et les principales réalisations du groupe.

En tant que président de l'AMIK, je tiens à remercier les coordonnateurs des pêches de chaque communauté membre pour leur implication dans le conseil d'administration de l'AMIK (Conseil Innu d'Essipit, Conseil Innu de Pessamit, Conseil Innu de Uashat Mak Mani-Utenam, Conseil Innu d'Ekuanitshit, Conseil Innu de Nutashkuan, Conseil Innu d'Unamen Shipu, Conseil Innu de Pakua Shipi). Soulignons l'apport de la communauté de Mashteuiatsh en tant qu'observateur au sein du conseil d'administration. Je tiens à souligner la contribution particulière des membres du Comité exécutif, le vice-président M. Pierre Léonard et le secrétaire-trésorier M. Norbert Fontaine, pour leur précieuse collaboration. Finalement mes derniers remerciements reviennent aux employés de l'AMIK pour leur travail au cours de cette dernière année.

Cette année, l'AMIK a mis en place un contrôleur financier pour éviter la répétition du problème de liquidités des années passées. Cette décision nous a tout de même été favorable, puisque l'organisation a pu remplir ses mandats et soutenir ses membres. La question des liquidités financières devra toutefois être une priorité pour chacune des années. Il en va de notre réputation et de la qualité des services aux membres.

L'AMIK est une organisation florissante avec de nombreux projets en émergence. Le contexte actuel des pêches et les enjeux environnementaux sont pour nous un formidable tremplin qui permettra d'impliquer nos membres et de faire rayonner nos valeurs. Profitons de ce moment pour demeurer au fait des changements et en faire profiter nos communautés.

MAJORIC PINETTE

Président du conseil d'administration



■ Mot du directeur général

Chers amis,

Dans un premier temps, je tiens à souligner le fait que notre organisation a relevé plusieurs défis, comme la réussite dans la formation des capitaines avec sept (7) capitaines qui ont leur brevet en main. En outre, la situation financière a été assez préoccupante, mais est maintenant bien rétablie, suite à la décision d'avoir un contrôleur financier, ce qui a grandement amélioré les communications avec notre institution financière.

Notre organisation dresse un bilan positif de la dernière année. Cette année, l'AMIK s'est impliqué dans les différents réseaux de l'industrie; elle s'y taille désormais une place enviable et respectée. On peut se féliciter d'être un joueur d'influence autant en formation de la main-d'œuvre, en sensibilisation aux enjeux de conservation et en protection de l'environnement. L'AMIK est aussi présente dans le développement de la capacité de pêche et dans le Créneau d'excellence des ressources sciences et technologies marines de la Côte-Nord.

Nos membres, par leur implication grandissante dans le secteur des pêches, poussent notre organisation à développer des marchés de plus en plus innovateurs. Prenons comme exemple, le projet de marque de commerce qui a évolué, au cours des discussions, vers une certification des produits autochtones. L'AMIK ne travaille plus seulement à l'échelle régionale mais est maintenant à l'échelle nationale et internationale.

Fière de ses réalisations, l'AMIK garde le cap et entrevoit l'avenir avec optimisme et enthousiasme.

LÉO ST-ONGE

Directeur général





■ Direction générale

DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ

Projet de certification autochtone pour les produits de la pêche

Le projet amorcé l'an dernier vise à développer une certification dont les conditions de référence sont la mise en valeur des emplois autochtones, l'équité, la qualité et l'image de marque. La certification est destinée à toutes les entreprises qui le désirent et qui rencontrent les exigences pour l'obtenir. Les résultats escomptés sont la diversification des marchés dont l'Union Européenne, la maximisation des emplois autochtones, tout en privilégiant une gestion durable pour assurer la pérennité des ressources halieutiques.

Cadre de mesure du projet de certification autochtone

Le projet a été présenté à l'Assemblée des Premières Nations à cinq (5) reprises par PowerPoint lors des réunions nationales des chefs. Une résolution a été adoptée par l'Assemblée pour mandater l'AMIK à continuer le processus de reconnaissance de la certification autochtone.

Le directeur a rencontré plusieurs paliers du gouvernement provincial dont les sous-ministres et les directeurs généraux. Plusieurs présentations au

niveau du gouvernement fédéral du Canada ont été faites, sans oublier les présentations à l'échelle internationale dont l'Union Européenne.

Commercialisation du pétoncle

L'Agence a aidé la communauté d'Ekuanitshit pour la commercialisation du pétoncle, par la rencontre avec des acheteurs potentiels au Canada ainsi qu'en Europe. L'Agence a aussi fait des démarches en vue de faciliter le transit des pétoncles vers l'Europe via St-Pierre-et-Miquelon. Les résultats vont permettre à la communauté d'Ekuanitshit d'augmenter ses ventes, ce qui se traduira par une exploitation maximale des contingents de pétoncle. De plus, selon le marché développé, la communauté pourrait augmenter ses ventes de produits à valeur ajoutée (deuxième et troisième transformation).

Cadre de mesure de la commercialisation du pétoncle

Lors de rencontres avec plusieurs négociants de l'Europe, des tests de transport furent organisés par l'AMIK pour mesurer la qualité du produit de l'espèce et les coûts de transport. Après plusieurs tentatives infructueuses ne permettant pas de conserver suffisamment la qualité du produit, les

pétoncles n'ont jamais quitté le pays, mais en conclusion les coûts de transport n'étaient pas supérieurs aux envois pour les États-Unis. Nous sommes en train de travailler avec une usine pour normaliser les produits selon les normes européennes, différentes de celles du Canada et des États-Unis.

St-Pierre-et-Miquelon

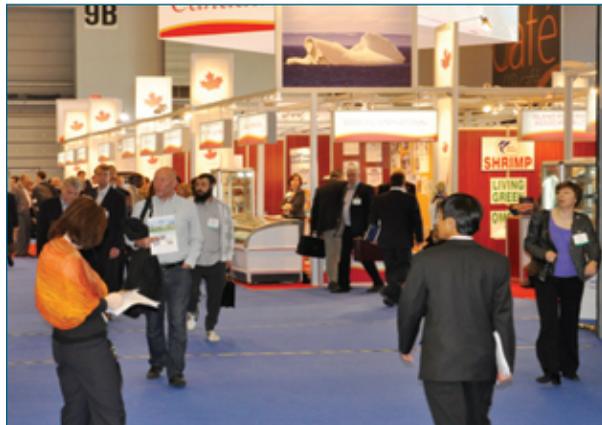
Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les autorités de l'île française de St-Pierre-et-Miquelon afin d'étudier la possibilité d'utiliser les avantages fiscaux de l'île (Gateway) pour commercialiser des produits canadiens de la pêche en Europe. Une entente de collaboration a été établie entre les organisations. Des rencontres ont eu lieu dans la région de Montréal et de St-Pierre. L'un des résultats escomptés est d'augmenter la compétitivité des exportateurs autochtones de fruits de mer en épargnant sur les frais douaniers.

Participation à une étude franco-canadienne sur la viabilité économique du Gateway

Dans un esprit de continuité, ce projet vise à déterminer les avantages que la France et l'Union Européenne offrent à leurs territoires d'outre-mer en vue d'assurer leur développement économi-

■ Direction générale (suite)

que. L'étude permettra d'identifier des axes de développement tout en validant leurs avantages économiques. Ainsi l'Agence veut offrir à ses membres et partenaires, un avantage compétitif en acquérant une expertise européenne en transformation tout en donnant accès à des contingents hauturiers et côtiers dans la zone française.



Kiosque du Canada au « Brussel's Seafood Show ».

Participation à des foires commerciales

La direction générale a participé à plusieurs foires commerciales dont le « Boston Seafood Show », le « Brussel's Seafood Show », les salons alimentaires de Paris et de Toronto. La participation à ces événements permet de maintenir une veille stratégique.

Il en résulte une meilleure compréhension des marchés, des tendances et surtout permet la rencontre des acteurs de l'industrie. L'un des résultats est de permettre d'être proactif dans l'industrie.

La participation au Forum bio-alimentaire de la Côte-Nord, ce forum local qui regroupe les membres de l'industrie régionale, permet un grand réseautage et assure la notoriété de l'AMIK dans l'industrie tout en permettant d'échanger avec tous.

KIOSQUE DE L'AMIK POUR LES FOIRES COMMERCIALES

Conférences et rencontres diverses

La direction se prête à diverses rencontres de travail dont celles avec le ministère des Pêches et des Océans que ce soit au bureau d'Ottawa ou celui de la région. Aussi, l'AMIK travaille en étroite collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations où l'Agence fait partie du comité de travail sur les politiques de pêche nationale. Des rencontres ont d'ailleurs eu lieu dans diverses régions du Canada dont à Vancouver pour l'Assemblée des Premières Nations, à Halifax pour le Forum national des pêches autochtones et à Bordeaux et à Paris pour le Symposium Franco-Québécois 2010. Ce symposium a permis d'avoir une courte rencontre



Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Canada, monsieur Shawn Atleo.



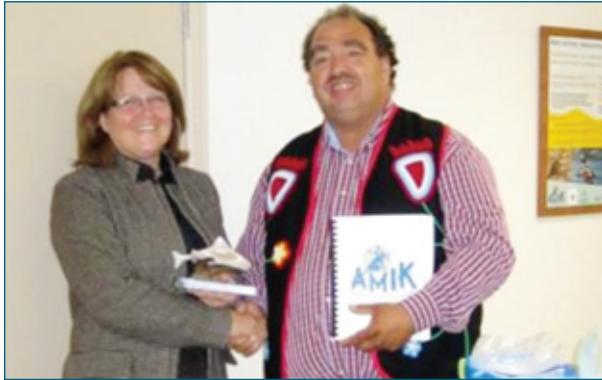
Le Premier Ministre du Québec, monsieur Jean Charest et le directeur général de l'AMIK, monsieur Léo St-Onge, qui expose certains dossiers de l'AMIK.

avec le Premier Ministre du Québec, Jean Charest et d'exposer certains dossiers de l'AMIK.





■ Direction générale



Visite de la sous-ministre, madame Claire Dansereau du Ministère des Pêches et Océans Canada (MPO), à Sept-Îles dans les bureaux de l'AMIK.

Le directeur a aussi eu l'occasion de rencontrer la sous-ministre, madame Claire Dansereau, du ministère des Pêches et des Océans. La rencontre a été l'occasion d'exposer les projets de l'Agence et ses mandats. Il y a eu par la suite quelques rencontres avec la sous-ministre afin de faire connaître l'Agence et de présenter son plan d'action. Aussi, certaines réunions visaient à améliorer les activités de gestion du ministère, localement et régionalement. D'autres, concernaient l'obtention d'une représentativité au sein d'organismes de gestion des ressources, au niveau international, par exemple à l'OPANO (Organisation des Pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest). Ce réseautage a permis d'accroître la notoriété de l'organisation.

L'Agence a aussi eu l'occasion de rencontrer la sous-ministre du Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ), Madame Vincent, afin de discuter de l'implication des Innus dans la transformation des produits de la mer et de certains aspects des programmes de financement du ministère afin que ce dernier puisse bien intégrer les besoins des Innus dans la transformation.

Le directeur entretient aussi de nombreuses relations avec les intervenants régionaux. Ces relations résultent en un réseau efficace permettant à l'Agence d'accéder à diverses expertises tout en favorisant la collaboration.

Collaboration au livre d'anthropologie de monsieur Paul Charest, chercheur à l'Université Laval

L'auteur a demandé les services du directeur de l'AMIK pour la rédaction de la préface d'un de ses ouvrages. Ainsi la reconnaissance de l'expertise de l'Agence s'accroît même parmi les chercheurs.

Partenariat avec une usine de transformation française

L'AMIK participe à une étude sur la faisabilité technico-financière d'un partenariat possible entre SPM Seafood Inc. et l'Agence sur la commerciali-

sation des produits de la pêche de cette usine. Les résultats recherchés à long terme sont les suivants : diversification des revenus des communautés, création et distribution de richesses, positionnement de l'AMIK au niveau international, augmentation des volumes disponibles pour la commercialisation afin d'améliorer la pénétration des marchés.

Acquisition d'un navire hauturier

En complémentarité au projet de diversification de marché avec l'Union Européenne, le directeur travaille à l'acquisition éventuelle d'un navire de plus de 150 mètres. Un bateau polonais-italien a été repéré; une rencontre est prévue sous peu avec les armateurs pour établir une entente temporaire.

Cette diversification permettrait à l'Agence d'accéder à la pêche hauturière et de développer une expertise supplémentaire au niveau des pêches océaniques. Ce navire permettrait de créer une vingtaine d'emplois. Aussi le projet donnerait accès au quota canadien non pêché dans la zone économique exclusive canadienne exploitée par des flottes étrangères. Ce projet permettrait au MPO de donner un accès majeur aux pêches autochtones par cette stratégie.

■ Direction générale (suite)



Issue d'un remaniement gouvernemental, Merinov regroupe l'expertise provinciale. Cette nouvelle entité offre ses services à l'ensemble du Québec maritime. Après plusieurs représentations auprès des politiciens et auprès de ses homologues (EPAQ, ISMER, MAPAQ etc), il fut convenu que l'Agence aurait son siège au sein de l'organisme. L'AMIK est ainsi reconnue par l'industrie pour son expertise spécifique en matière de pêche autochtone et son approche innovatrice. Concrètement, l'AMIK se voit donc associée à développer l'offre provinciale des services de Merinov en ce qui concerne l'accès des autochtones dans l'industrie des pêches. L'AMIK est aussi l'un des porte-paroles de la Côte-Nord au sein de l'organisme. Une des retombées de ce projet est l'établissement d'un centre de recherche sur la Côte-Nord dans le secteur maritime, complémentaire à la région Gaspésie-Iles de la Madeleine.



Créneau d'Excellence Accord

Le projet ACCORD (Action Concertée de Coopération Régionale de Développement) a été mis sur pied par le gouvernement du Québec afin de favoriser l'émergence d'un système productif régional compétitif sur le plan nord-américain et mondial dans chacune des régions du Québec.

Membre du conseil d'administration de l'industrie des pêches de la Côte-Nord au poste de trésorier, le directeur s'assure d'un réseautage avec les intervenants qui ont à cœur le développement de leur industrie. Les contacts ainsi créés permettent de s'assurer du support de l'industrie lors du dépôt de projets et d'être en première ligne lorsque l'industrie se concerte. De plus, en étant ainsi impliqué dans le conseil de l'industrie en tant que joueur majeur, l'Agence s'assure de maintenir sa crédibilité au sein de l'industrie régionale.

À un autre niveau, le directeur est aussi très impliqué au sein du comité de créneau d'excellences en ressources sciences et technologies marines. L'AMIK peut alors influencer le plan d'actions du Ministère du Développement Économique et de l'Innovation de Québec. Ce programme dont les crédits s'élèvent à plusieurs millions de dollars offre des contributions à des organismes à but non lucratifs en vue de favoriser l'innovation. L'Agence a d'ailleurs bénéficié du programme à plusieurs reprises. Il en résulte à court terme une réduction de la sollicitation du MPO dans des projets de développement.

RELATION AVEC LES COMMUNAUTÉS

La direction générale entretient des liens étroits avec les communautés membres grâce aux communications avec les chefs et les coordonnateurs dans chacune des communautés. Lorsque requis par la communauté, l'Agence s'implique dans les dossiers locaux ou encore lorsqu'un dossier requiert une intervention régionale.





■ Annexe 1

Direction générale		
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Projet de certification autochtone Projet amorcé l'an dernier visant la mise en valeur et l'image de la marque. L'aboutissement de la certification ouvre les marchés de l'Union Européenne, la sécurisation des emplois autochtones créés, tout en insistant sur une gestion réfléchie pour assurer la pérennité des ressources halieutiques.</p>		
Assemblée des Premières Nations	Présentation à cinq (5) réunions nationales des chefs.	Une résolution a été adoptée par l'APN pour continuer le processus de reconnaissance de la certification autochtone.
Rencontres avec le gouvernement provincial et fédéral	Rencontres avec les sous-ministres, les directeurs généraux	
Réunion avec l'Union Européenne	Société de développement économique de Normandie Crée de Lorient, Bretagne Société de développement économique de Saint-Pierre-et-Miquelon	Soutien et appui au projet de marque de commerce autochtone. Le président appuie le projet de marque de commerce autochtone. Ils sont prêts à signer une entente de collaboration.



■ Annexe 1 (suite)



Direction générale		
	<p>Projet de commercialisation du pétoncle Collaboration avec la communauté d'Ekuanitshit pour élargir son marché et ainsi augmenter ses ventes, assurer la visibilité des produits autochtones et augmenter la compétitivité des exportateurs autochtones de fruits de mer en réduisant les coûts aux douanes.</p>	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Préparation du plan de travail	Rencontre avec les responsables des pêches d'Ekuanitshit	Plan de structuration
Stratégie pour augmenter la clientèle	Rencontre avec des acheteurs potentiels canadiens et étrangers	Démarches pour faciliter le transit des produits canadiens vers les marchés européens.
Rencontre avec des négociants de l'Union Européenne, à St-Pierre-et-Miquelon	Simulation d'envois vers l'Union Européenne pour évaluer les coûts de fret.	Coûts comparables aux envois aux États-Unis
Adaptation aux normes européennes	Travail en collaboration avec une usine de transformation	Étudier les coûts d'ajustements aux normes de l'UE.





■ Annexe 1 (suite)

Direction générale		
<p>Entente avec St-Pierre-et-Miquelon et partenariat avec SPM Seafood Inc. Utiliser la proximité des îles St-Pierre-et-Miquelon comme porte d'entrée (gateway) pour les marchés européens et diminuer les coûts de douanes. Étudier un partenariat possible avec une usine de transformation des produits marins sur place et acquisition d'un navire adéquat pour utiliser le quota canadien dans les eaux internationales.</p>		
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Entente commerciale avec St-Pierre-et-Miquelon</p> <p>Étude franco-canadienne pour identifier les axes de développement et confirmer les avantages économiques de l'AMIK</p> <p>Partenariat avec SPM Seafood Inc.</p> <p>Recherche d'un navire hauturier pour pêcher le quota canadien dans les eaux internationales</p>	<p>Rencontres avec les autorités des îles françaises de St-Pierre-et-Miquelon</p> <p>Étude entreprise et assumée par l'Union Européenne avec la collaboration de l'AMIK</p> <p>Étude de faisabilité technico-financière pour un partenariat sur la commercialisation des produits de la mer</p> <p>Un navire polonais-italien est disponible pour location</p>	<p>Étudier l'opportunité d'utiliser les avantages fiscaux de St-Pierre-et-Miquelon pour faciliter l'entrée des produits canadiens (gateway) sur les marchés européens; rencontre avec les responsables des douanes.</p> <p>Étudier les avantages qu'une telle association procurerait à l'AMIK</p> <p>Les bus visés sont : la diversification des revenus des communautés, la création et la distribution de richesses, le positionnement de l'AMIK au niveau international et l'augmentation du volume global pour percer les marchés européens.</p> <p>Moyen temporaire immédiat permettant d'utiliser le quota canadien international non utilisé ou utilisé par des flottes étrangères.</p>



■ Annexe 1 (suite)



Direction générale		
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Participation à des événements d'envergure Maintenir la présence de l'AMIK au niveau international en se présentant aux foires commerciales. Le but recherché est de demeurer visible et d'informer les acteurs principaux du cheminement de l'AMIK dans ses démarches.</p>		
Boston Seafood Show	Participation	Présence de l'AMIK auprès des exposants principaux.
Brussel's Seafood Show	Participation	Rencontre des négociants en import-export
Salon Alimentaire de Paris	Participation	Visite des kiosques pour l'élaboration de celui de l'AMIK
Toronto-SIAL international food industry trade show	Participation avec CORPEX	
Forum Bio alimentaire de la Côte Nord		Rencontrer les intervenants régionaux du milieu
Kiosque pour les foires commerciales		Fabrication d'un kiosque d'envergure pour présenter l'AMIK et d'autres entreprises intéressées aux foires importantes





■ Annexe 1 (suite)

Direction générale		
	Conférences et rencontres diverses	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ)	Rencontres avec la sous-ministre, Madame Claire Dansereau	Discussion sur l'implication des Innus dans la transformation des produits de la mer et sur certains aspects du financement du ministère pour insister sur l'intégration des besoins des Innus dans le procédé de la transformation. L'AMIK siège au comité de travail sur les politiques de pêche nationale; un symposium a permis une rencontre avec le Premier Ministre M. Jean Charest pour lui exposer certains dossiers de l'AMIK.
Ministère des Pêches et océans (MPO)	Rencontres à Ottawa et au bureau régional	
Assemblée des Premières Nations	Rencontres dans diverses régions du Canada	



■ Annexe 1 (suite)



Direction générale		
	Collaboration avec un chercheur de l'université laval	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Collaboration avec M. Paul Charest, chercheur en anthropologie de l'Université Laval	Collaboration pour l'écriture de la préface d'un ouvrage de l'auteur	Reconnaissance de l'expertise de l'AMIK

Direction générale		
	Relations avec les communautés membres Ces actions ont pour but d'impliquer l'AMIK dans des organismes touchant le domaine des pêches et la transformation des produits marins. L'AMIK a su développer une expertise au niveau des pêches et de la recherche.	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Rencontres régulières et communications	Maintenir des communications ouvertes	Garder des liens étroits et implication dans les dossiers locaux concernant l'AMIK ou les ressources marines; et collaborer sur des projets spécifiques dans les domaines connus de l'AMIK.





■ Administration

À l'administration

À l'AMIK, à l'administration, il y a Madame Shanda Jean-Pierre, la réceptionniste et madame Nancy Ritchie, l'adjointe administrative.

La réceptionniste

Dans les tâches quotidiennes, la réceptionniste s'occupe de la console téléphonique et transmet les appels. Elle s'occupe de distribuer et classer le courrier. Elle accueille les gens et les dirige vers la bonne personne.

Plus particulièrement, elle prépare les comptes de dépenses pour les déplacements et aide le comptable pour l'impression des chèques.

Elle a reçu une formation pour classer les documents. Elle tient l'inventaire des fournitures. Elle est aussi capable de travailler sur le site Internet.

L'adjointe administrative

Madame Ritchie assure le fonctionnement du bureau pendant les déplacements du directeur général.

L'adjointe administrative rappelle la production du rapport mensuel à chaque département. Elle assure la production du rapport trimestriel.

Elle se tient au courant de l'agenda du directeur général et de ses déplacements.

Elle rédige des documents administratifs, la correspondance du bureau et fait les dépôts bancaires et les commissions du bureau.

L'adjointe administrative assure la gestion des ressources humaines (GRH).

L'Adjointe administrative voit à l'entretien du matériel informatique, du mobilier et s'occupe de l'approvisionnement en fournitures.

Elle a aussi la tâche d'assurer toute la logistique entourant la tenue des conseils d'administration, de l'assemblée générale annuelle et des rencontres du comité exécutif.

Elle prend les minutes des réunions et rédige les procès-verbaux.



■ Administration (suite)

EN 2010

Quand l'agenda de chacun est compatible, elle convoque des ateliers de travail où chacun met les autres au courant de l'avancement des activités de son département.

Madame Ritchie a assuré le lien avec M. Cleary de Mashteuiatsh, pour le projet PAGHRAI, à l'automne 2010.

Pendant la formation, en novembre et décembre 2010, elle a assisté M. Langelier, pour une partie de la logistique des cours de formation.

Avec l'assistance de M. Langelier, le gestionnaire des pêches, elle a procédé au renouvellement d'une partie de l'équipement informatique. Certains postes étaient trop vieux et occasionnaient des problèmes sur les formats et les versions de certains logiciels. Il a été décidé de procéder par étapes successives. À la première étape, quatre postes ont été modernisés. Trois étaient trop vieux pour être mis à jour et le quatrième sert pour les stagiaires.

EN 2011

L'Adjointe administrative a assumé la préparation du conseil d'administration, de l'assemblée générale annuelle et de la réunion du comité exécutif, tous tenus en janvier. Elle a pris les minutes et rédigé les procès-verbaux.

Madame Ritchie a représenté l'AMIK à l'inauguration de l'usine-école de la transformation des produits marins à l'Institut national de la pêche de Grande-Rivière, à la fin janvier 2011.

Elle a assisté à la formation sur le Cadre de gestion intégrée à la contribution des Autochtones (CGICA) rendue nécessaire suite à la modification des formulaires du MPO.





■ Annexe 2

Administration		CIBLES	
		Assurer le fonctionnement du bureau administratif et maintenir la qualité des services aux membres.	
Activités prévues pour atteindre le résultat		Extrants livrables	État (brève description)
Réception Madame Shanda Jean-Pierre		Formation sur la console téléphonique Formation sur le logiciel comptable Formation sur Internet Formation en archives	Accueille les visiteurs et filtre les appels Aide le comptable pour la production des chèques Prépare les comptes de dépenses et de déplacements des administrateurs S'occupe de garder le site Internet à jour Fait le classement des documents généraux et classe les documents du bureau du directeur général



■ Annexe 2 (suite)



Administration		CIBLES
		Assurer le fonctionnement du bureau administratif et maintenir la qualité des services aux membres.
Activités prévues pour atteindre le résultat	Extrants livrables	État (brève description)
Adjointe administrative Madame Nancy Ritchie	<p>Rédaction des rapports</p> <p>Logistique des réunions</p> <p>Agenda du directeur-général</p> <p>Assurer l'intérim</p> <p>Travaux de secrétariat</p> <p>Formation en gestion des ressources humaines</p> <p>Entretien et inventaire des fournitures et équipements</p>	<p>Fait la collecte mensuelle des rapports des départements</p> <p>Prépare les CA, AGA et CE; prend les notes et rédige les procès-verbaux</p> <p>Se tient au courant des rendez-vous et déplacements du DG</p> <p>En charge du bureau pendant les déplacements du directeur général</p> <p>Rédige la correspondance du directeur général</p> <p>S'occupe des vacances, absences et congés.</p>





■ Gestionnaire des pêches

Le rôle de, Serge Langelier, comme gestionnaire des pêches à l'AMIK commence par la collaboration avec les coordonnateurs des pêches de chaque communauté membre. Que ce soit pour un dossier ponctuel ou une assistance pour un sujet d'ordre général.

Travail général à l'AMIK

Au sein de nos bureaux s'est tenu un atelier de révision sur les politiques de l'AMIK. Cette réunion visait à terminer le document pour établir des politiques et directives améliorées pour le fonctionnement de l'AMIK. La révision a permis de produire un document qui devra être approuvé par le CA de l'AMIK.

Monsieur Langelier a eu quelques rencontres avec Madame Isabelle Morency, coordonnatrice aux pêches autochtones du MPO, région Côte-Nord. Les discussions ont porté sur le fonctionnement de l'AMIK avec MPO à Sept-Îles et les opérations quotidiennes pour garder de bonnes relations.

Il a participé à la formation donnée par le MPO dans les bureaux de l'AMIK pour la rédaction des rapports. Cette formation était nécessaire puisque le MPO a changé les formulaires et annexes à remplir.

Dossier de l'étude socio-économique de la pêche chez les Innus

Il a travaillé à la préparation de la phase d'entrevue de l'étude socio-économique. Il s'agit d'évaluer le développement économique réalisé par chaque communauté grâce aux activités de pêche. Cette démarche veut faire connaître l'apport économique que les permis ont apporté dans les communautés : création d'emplois, opportunité économique et fierté pour les Innus impliqués dans la pêche. Le rapport final sera soumis par l'expert consultant.

Dossier de la formation des Innus

Après la saison de pêche, le gestionnaire des pêches était responsable de la mise sur pied du programme et du déroulement de la formation. Cette année, il a travaillé à la mise en place de la deuxième partie du cours de capitaine, classe IV et a assuré le suivi des autres cours donnés.

Pendant toute la durée des formations, le gestionnaire a veillé aux besoins des candidats en logistique, transport et hébergement. La formation s'est bien passée.

Dossier formation en premier soin compatible pour la CSST et transport Canada

Le gestionnaire est à la recherche d'une solution à

la formation en premiers soins. Les exigences de Transports Canada (TC) sont assez similaires à celles de la CSST. Cependant la CSST ne reconnaît pas la formation de TC et vice versa; ce qui oblige les pêcheurs à suivre deux formations similaires en premiers soins. Le gestionnaire a entrepris des démarches pour que la formation en sécurité soit conforme aux normes de la Commission de la Santé et Sécurité au Travail (CSST) et de Transport Canada (TC), ce qui n'est pas le cas actuellement. Il a tenté d'obtenir un syllabus de cours acceptables pour les deux (2) autorités.

Conseil d'administration de l'AMIK

Serge Langelier était présent au CA et à l'AGA de l'AMIK, tenus dans les bureaux de l'AMIK, à Sept-Îles. Il a fourni les informations et a validé les actions de l'AMIK auprès de ses membres.

Dossier de la gestion des pêches

Pendant la saison de pêche qui démarre au début d'avril, le gestionnaire des pêches, avec les coordonnateurs de chacune des communautés membres, a assuré le suivi des opérations quotidiennes des pêches au crabe et à la crevette. Il y a eu des échanges journaliers sur des sujets tels que : débarquements, conditions météorologiques, bris d'équipements.

■ Gestionnaire des pêches (suite)



M. Langelier a participé à une réunion du comité de gestion du turbot avec le MPO. Il a déposé à cette réunion une demande d'autorisation pour pêcher l'ensemble des quotas innus de turbot sur un navire de taille inférieure à 65 pieds. De cette manière, les quotas de turbot sont capturés à un coût de revient plus bas et la rentabilité des opérations est améliorée. C'est un projet pilote pour la saison 2010.

En continu, depuis le début avril, le gestionnaire des pêches a fait le suivi quotidien des opérations des bateaux de l'AMIK pour les quotas capturés. Il a aussi fait le suivi des activités du comité de cogestion des crabiers de la zone 16. Les communautés ont été activement impliquées dans le fonctionnement des comités de pêcheurs d'une espèce spécifique, le crabe des neiges.

À la fin de la saison de pêche, il y a eu un bilan rigoureux des deux bateaux de l'AMIK. Une comparaison des données et des discussions sur l'utilisation et l'optimisation des retombées de l'exploitation de ces deux permis ont été menées. Il y a eu des comparaisons pour faire la relation entre le coût d'opération et le rendement de la pêche, sur le taux de capture du quota et sur la rentabilité de chaque exploitation.

Pour la préparation de la saison de pêche 2011, au crabe de la zone 16; il a été décidé que le gestionnaire des pêches s'occuperait des trois (3) navires sous la gestion de l'AMIK. Il veillera à la préparation de ces trois (3) navires et devra fournir leurs résultats.

M. Langelier a fait une demande de clarification au sujet de la pêche au flétan de l'Atlantique; plus précisément sur l'impact de l'attribution des quotas individuels (QI) de flétan par rapport aux autochtones. L'information qu'il a reçu étant incomplète, il va poursuivre ses démarches. Il se questionnait sur le respect des droits associés aux permis du poisson de fond des Premières nations.

Parmi les projets de l'AMIK, le gestionnaire a fait le suivi sur un possible partenariat entre l'AMIK et St-Pierre-et-Miquelon, dans le but de développer de nouveaux marchés. L'AMIK cherche de nouveaux partenaires pour développer le marché du pétoncle autochtone.

Dossier des observateurs en mer

Pour aider l'ensemble des communautés au début d'une nouvelle saison de pêche, le gestionnaire a travaillé pour réduire les exigences de la compagnie qui fournit les observateurs en mer (Biorex). Cette compagnie exigeait la totalité des frais requis

pour la saison avant même le début de la saison. Cette pratique est lourde pour les communautés membres qui ont de multiples navires qui débutent la même pêche. Désormais, les paiements seront étalés sur une base périodique.

Dossier gestion du crabe des neiges

M. Langelier a rencontré M. Bernard Ste-Marie, du MPO, secteur sciences, sur le crabe des neiges. Cette rencontre formelle a eu lieu sur le bateau «Calanus» à Sept-Îles. M. Langelier et M. St-Marie ont échangé leurs observations sur l'état de la population du crabe de la zone 16. C'est une rencontre qui a lieu quand M. St-Marie, venu échantillonner le crabe des neiges dans la baie Sainte-Marguerite au mois de mai.

Dossier projet crabe post saison zone 16

L'AMIK a supervisé l'échantillonnage post-saison de 2010 dans la zone 16 permettant d'évaluer l'abondance de crabe des neiges.

Une réunion s'est déroulée avec les crabiers de la zone 16 en préparation de la prochaine édition du projet sur le crabe post-saison. Les résultats obtenus suite à l'échantillonnage de la saison 2010 ont été utilisés par le MPO pour déterminer le Total Autorisé de Captures (TAC) de 2011.





■ Gestionnaire des pêches (suite)

Avant le début de l'échantillonnage, il a aussi fallu remplacer un navire, suite à un problème mécanique avec un des navires sélectionnés. Le projet se déroulera donc avec cinq (5) bateaux comme prévus et dans les paramètres initialement décidés.

L'échantillonnage du projet post-saison au casier de la zone 16, se fait en septembre. Pour les prochaines éditions, il faut se demander quelle sera la place occupée par les Innus ?

Dossier de la révision des paires du MPO science secteur Québec

Il a assisté à la réunion de révision des paires MPO-Institut Maurice Lamontagne (IML) pour l'implication des autochtones dans la gestion des stocks de crabe des neiges; il a travaillé pour le positionnement de l'AMIK comme intervenant dans la gestion du crabe des neiges.

Dossier préparation de la saison de pêche 2011

Il y a eu des discussions préliminaires avant le comité consultatif du crabe des neiges de la zone 16 sur la participation active des autochtones dans la gestion des stocks pour la saison 2011.

Le gestionnaire des pêches a participé au comité consultatif du crabe des neiges de la zone 16 pour promouvoir la vision de la pêche des communautés Innues. Il y a été discuté de la préparation d'un plan de pêche axé sur la conservation de la ressource en y incorporant les intérêts innus, ce qui suppose l'implication directe de l'AMIK dans la gestion de la pêche au crabe de la zone 16.

Implication du gestionnaire des pêches au Conseil Canadien des Pêcheurs Professionnels (CCPP)

Le gestionnaire des pêches a assisté au Conseil Canadien des Pêcheurs Professionnels qui s'est tenu à Ottawa. Ensuite M. Langelier a participé à un CA du CCPP, à Vancouver, C.-B. à titre de membre du CA. Au niveau national, l'AMIK est reconnue pour son implication dans les pêches professionnelles au nom des Premières Nations. Ce CA a permis de faire un suivi des activités du CCPP. Ensuite, le sujet de discussion a été le projet de recherche et développement en pêche avec le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG); une discussion a eu lieu sur les derniers développements dans l'entente de gestion avec le MPO et le CSRNG afin d'en venir à une

entente satisfaisante pour l'ensemble des participants; la création d'une entité qui se dévouera à la recherche et au développement pour les pêches commerciales a été créée.

À l'assemblée générale du projet CCPP-CRSNG il y a eu un bilan sur le projet de recherche et développement en pêche entre le CCPP et le CRSNG. Cette réunion a eu lieu à Vancouver sur une période de quatre (4) jours. Tous les projets de recherche financés ont été analysés et une priorisation pour la suite a été effectuée.

Dossier simulateur électronique de stabilité de bateau de pêche E-SYM

Il a participé à deux réunions (hiver et printemps) du projet E-SIM à St-Jean, T.-N. Les réunions reposaient principalement sur l'état d'avancement du travail réalisé par le Memorial Institute de St-John's.

Dans le projet E-Sim, l'AMIK a représenté l'industrie de la pêche de tout le Québec, indiquant sa place dans le monde des pêches et l'implication de l'AMIK dans un projet majeur pour l'amélioration de la sécurité maritime.



■ Gestionnaire des pêches (suite)

Conseil d'administration du Comité Sectoriel de la Main d'œuvre Pêche (CSMOP)

Le gestionnaire des pêches de l'AMIK a participé comme président aux réunions du conseil d'administration (CA) du Comité sectoriel de la main d'œuvre-pêche (CSMOP) pour suivre le fonctionnement et l'atteinte des objectifs prévus. Cette démarche démontre la participation de l'AMIK aux activités du CA du CSMOP.

Une réunion du CA a été organisée pour préparer l'Assemblée générale annuelle (AGA) du CSMOP qui doit se tenir à Gaspé en juin 2010.

M. Langelier, à titre de président du CA, a remis à la directrice du CSMOP son évaluation annuelle. Suivi d'une période d'échange avec celle-ci pour valider les interprétations du CA avec les siennes. Les informations recueillies ont été transmises au nouveau président.

M. Langelier a assisté à une réunion de la Commission des Partenaires du Milieu de Travail (CPMT) qui s'est tenue à Montréal. Il y assistait à titre de président du CSMOP. Cette réunion visait la préparation d'un plan stratégique pour la CPMT.

À l'AGA du CSMOP, il y a eu des élections pour nommer un nouveau président, car M. Langelier terminait son mandat à la présidence de cette organisation. L'AMIK a été active dans cette organisation liée à la formation et à la professionnalisation des pêcheurs.

Dossier créneau d'excellence ACCORD

Le gestionnaire des pêches participe au comité de direction du Créneau ACCORD de la Côte-Nord. L'AMIK s'implique dans le fonctionnement d'un organisme voué à l'excellence du créneau maritime comme participant et intervenant du milieu.

Il a travaillé à faire le bilan de la dernière année du comité de direction du créneau maritime Côte-Nord ACCORD et à la préparation de la prochaine année, visant à augmenter la qualité des projets financés par le créneau.

Il a participé à la rencontre préparatoire pour compléter le financement du projet E-SYM sur la stabilité des bateaux de pêche. Ce travail sur le financement vise à incorporer des modèles de coque représentatifs de la flotte de pêche québécoise à l'intérieur du projet E-SIM du CCPP. Il a

d'abord présenté le projet à l'assemblée générale du créneau ACCORD avant de le présenter à la direction pour faire valider la démarche à suivre.

Il a assisté à une réunion avec le comité du créneau ACCORD pour inclure une implication autochtone dans le développement de l'industrie de la pêche sur la Côte-Nord. Le créneau ACCORD a appuyé le projet de label autochtone KESHKEN de l'AMIK.

Le gestionnaire des pêches a participé au Forum Bio-alimentaire de la Côte-Nord afin de maintenir et élargir le réseau de contacts de l'AMIK. À ce forum, tous les intervenants principaux en bio-alimentation étaient présents. Quelques contacts sur des projets à court et moyen terme ont été envisagés.

Il a assisté à la première rencontre de démarrage pour le Projet d'évaluation de la biomasse algale sur la Côte-Nord afin de voir si Unitek et l'AMIK pouvaient travailler en collaboration sur ce projet. Cette rencontre a amorcé des démarches pour obtenir du financement du créneau ACCORD pour la mise en marche d'un projet de recherche sur les algues marines.





■ Gestionnaire des pêches (suite)

Comité de Stratégie de Technologie en Pêche (STEP)

Il a assisté à la rencontre provinciale du comité Stratégie de Technologie en Pêche (STEP) dans les bureaux de l'AMIK. Le rôle rassembleur de l'AMIK a joué dans le choix de Sept-Îles comme lieu de la rencontre provinciale. Il a aussi été suggéré que MERINOV soutienne la suite du comité STEP.

Collaboration avec le Regroupement des Pêcheurs Professionnels de la Haute et Moyenne côte Nord (RPPHMCN)

M. Langelier a été actif au sein du CA du Regroupement des Pêcheurs Professionnels de la Haute et Moyenne côte Nord (RPPHMCN). Il s'est impliqué dans la préparation et la réalisation de documents relatifs au CA et à l'AGA du RPPHMCN; sa participation a augmenté la présence et la collaboration de l'AMIK avec les organisations de pêcheurs de la région.

Dossier MERINOV

Il a assisté à une réunion de MERINOV, une place est désormais réservée à l'AMIK, permettant ainsi une participation active de l'AMIK dans un organisme de recherche au niveau provincial.

Dossier plan conjoint du crabe des neiges de la zone 16

M. Langelier a maintenu un suivi du processus d'implantation du plan conjoint dans la pêche au crabe des neiges de la zone 16. Il s'est informé afin de pouvoir fournir beaucoup d'informations sur les démarches et la mise en place du plan conjoint des crabiers de la zone 16. À l'issue du vote, on saura si les crabiers veulent du plan conjoint ou non.

À la première Assemblée générale de l'Office de commercialisation du crabe de la zone 16 il y a eu l'élection des nouveaux officiers et l'acceptation des règlements. Le plan conjoint, est en fait un nouvel

organisme qui négociera un prix de base pour la ressource. Les pêcheurs ont voté massivement en faveur d'un plan conjoint, car ils se questionnaient sur la variation du prix obtenu pour le crabe des neiges sur la Côte-Nord comparativement au prix reçu en Gaspésie.

Il a aussi fait le suivi des réunions d'élaboration du document «Convention de mise en marché du crabe zone 16» pour que les crabiers obtiennent un juste prix du crabe au débarquement sans nuire aux usines de transformation.

Dossier présentation de l'AMIK sur les aires protégées

M. Langelier a fait une présentation à la conférence sur les aires marines protégées qui s'est tenue à l'Institut des sciences de la mer (ISMER), en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski sur les implications des aires maritimes protégées sur la pêche commerciale.



■ Gestionnaire des pêches (suite)

Notes supplémentaires :

- Les bateaux de pêches sous gestion de l'AMIK sont «Le Rêve de Pierre», le «Chasseur d'écume» et le «Pied berçant». Ils sortent pêcher à partir de Baie Johan Beetz, donc il faut avoir la désignation du quai de Baie Johan Beetz comme port désigné pour le débarquement.
- Suite à la nomination de l'AMIK comme membres au Conseil Canadien des Pêcheurs Professionnel, l'AMIK participe à différents projets de suivi du CCPP :
- Comité de sécurité des navires, pour la création d'un logiciel de simulation de stabilité de bateau de pêche : positionnement de l'AMIK par l'entremise du CCPP comme intervenant dans la sécurité à bord des navires de pêches.
- Comité de travail avec le CRSNG (Conseil Recherche Sciences naturelles et génie) en collaboration avec le CCPP. Par ce comité, l'industrie vise à orienter la recherche vers les enjeux-clés de l'industrie de la pêche commerciale canadienne.
- Durant l'année 2010-2011, le gestionnaire a suivi les informations sur les marchés par l'entremise du bulletin « Seafood News de Urner Barry ». Quand une information était jugée intéressante, elle était retransmise aux coordonnateurs des communautés par courriel.
- Toutes les informations autres que celles sur les marchés reçues par le gestionnaire des pêches et jugées intéressantes pour les coordonnateurs leur ont été transmises par courriel.





■ Annexe 3

Gestion des pêches		
Serge Langelier	Conseil Canadien des pêcheurs professionnels (CCPP) Organisme fédéral voué au développement des compétences et qui répond aux besoins en main-d'œuvre des pêches canadiennes de l'avenir. L'AMIK, en tant que membre du CA, obtient ainsi des informations de premier ordre. Cet position nous permet d'informer les membres de l'AMIK des derniers développements au niveau de la sécurité maritime, au niveau des exigences pour certaines mises à jour des formations (capitaine classe IV). C'est aussi un forum national où est rassemblé l'ensemble des pêcheurs, ce qui permet de développer notre réseau de contacts.	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Avril 2010 Conseil d'administration du conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP), à Ottawa Réunion du CCPP-CRSNG Juillet 2010 CA du CCPP à Vancouver Février 2011 CA du CCPP Réunion pour le bilan du projet recherche et développement CRSNG et le CCPP à Vancouver	Participation active de l'AMIK Discussion sur un projet conjoint en recherche et développement L'AMIK est membre du CA L'AMIK est membre du CA Bilan des projets de recherche et développement du projet global	Affirmation de l'implication de l'AMIK dans un réseau sur les pêches qui détient un siège au conseil d'administration. Chercher une entente satisfaisante pour les parties dans le projet conjoint entre le CCPP et les projets de recherche qui seront réalisés avec le CRSNG. Implication de l'AMIK dans le CCPP au nom des Premières Nations. Suivi des dossiers de juillet 2010 et finalisation de certains détails avant la réunion bilan avec le CRSNG. Analyse et priorisation des projets de recherche; Développement d'une approche collaborative du milieu académique avec l'industrie de la pêche pour répondre aux besoins de R & D.



■ Annexe 3 (suite)



Gestion des pêches		
Serge Langelier	Comité sectoriel de la main d'œuvre-pêches (CSMOP) Le CSMOP est un organisme provincial dédié au développement des compétences de la main d'œuvre des pêches et de l'aquaculture. Le mandat de M. Langelier comme président s'est terminé en juin 2010, à la demande du CA de l'AMIK.	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Mois d'Avril 2010 Réunion du CA du CSMOP Évaluation de la directrice générale du CSMOP Mai 2010 Conseil d'administration du CSMOP Présentation de l'évaluation à la directrice générale du CSMOP Réunion de travail de la Commission des partenaires du milieu du travail (CPMT) tenue à Montréal Juin 2010 Préparation AGA du CSMOP à Gaspé AGA du CSMOP	Voir au suivi et fonctionnement des activités et projets de l'organisation Évaluation annuelle selon le modèle Conseil d'administration Dépôt de l'évaluation à la directrice générale du CSMOP Participation en tant que président du CA du CSMOP Derniers préparatifs pour l'AGA Participation au CA et à l'Assemblée Générale Annuelle	Assurer la présence de l'AMIK au CSMOP. Évaluation du travail de la directrice faite selon les normes de l'organisation. Préparation de l'AGA de Gaspé en juin. Certaines formations seront suggérées pour rencontrer les demandes du CA. Préparation du plan stratégique valable de la CMPT. Assurer le bon déroulement de l'AGA. Fin de mandat de M. Langelier comme président du CA.





■ Annexe 3 (suite)

Gestion des pêches		
Serge Langelier	Ministère des Pêches et Océans (MPO)	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Avril 2010 Développement sur l'entente de gestion avec le MPO pour le projet CCPP et CRSNG</p> <p>Conférence téléphonique avec le MPO sur le turbot</p> <p>Mai 2010 Rencontre avec M. Bernard Ste-Marie, chercheur sur le crabe des neiges à l'Institut Maurice Lamontagne</p> <p>Rencontre avec Madame Isabelle Morency, MPO région Côte-Nord</p> <p>Juin 2010 Résolution d'un problème vécu par la communauté ITUM, dû à un bris mécanique sur un navire</p> <p>Février 2011 Rencontre MPO- Institut Maurice-Lamontagne (IML)</p> <p>Mars 2011 Cours de cadre de Gestion intégrée à la contribution des autochtones (CGICA)</p>	<p>Réunion du CCPP et CRSNG</p> <p>Demande de dérogation sur la longueur des bateaux de pêche</p> <p>Discussions sur l'état de la population du crabe de la zone 16</p> <p>Discussions sur les relations entre l'AMIK et MPO région Côte-Nord</p> <p>Selon les règles, les casiers doivent être relevés après un délai de 3 jours</p> <p>Implication des autochtones dans la gestion des stocks du crabe des neiges</p> <p>Participation à un cours sur le nouveau mode de financement de MPO</p>	<p>Création d'une entité vouée à la recherche et au développement.</p> <p>Projet-pilote pour la saison 2010, qui permet de combiner des quotas sur un navire de taille supérieure à 50 pieds et ainsi répondre à un besoin des communautés membres de l'AMIK.</p> <p>Échange d'observations sur la gestion du crabe des neiges.</p> <p>Document produit à faire approuver par le CA de l'AMIK.</p> <p>La communauté de ITUM a pu utiliser un autre navire pour relever les casiers du navire brisé, sans avoir à relever tous les casiers.</p> <p>Participation active pour augmenter le positionnement de l'AMIK comme intervenant dans la gestion des stocks du crabe des neiges.</p> <p>Familiarisation avec les nouveaux formulaires à remplir du MPO.</p>



■ Annexe 3 (suite)



Gestion des pêches		
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Comité de cogestion des crabiers de la zone 16 Le Comité de cogestion de la zone 16 est un organisme voué à la gestion du stock de crabe de la zone 16 et représente les 39 permis du groupe A de cette zone. À la demande de l'AMIK, la représentation des Innus a été augmentée au sein du CA, pour refléter le nombre de permis détenus par les Innus.</p>		
<p>Avril 2010 Suivi des activités du comité des crabiers de la zone 16</p> <p>Juin 2010 Suivi des activités du comité</p> <p>Suivi sur le processus d'implantation du plan conjoint dans la pêche au crabe des neiges de la zone 16</p> <p>Août 2010 Préparation du projet du crabe post-saison de la zone 16</p> <p>Chercher un nouveau bateau et équipage pour le crabe post-saison suite à un désistement</p>	<p>Réunion</p> <p>Informers les communautés membres</p> <p>Donne beaucoup d'information sur le processus de la mise en place du plan conjoint des crabiers de la zone 16</p> <p>Réunion préparatoire du projet</p> <p>Contacters tous les capitaines</p>	<p>Suivi des activités qui précèdent l'ouverture de la saison de pêche au crabe des neiges de la zone 16.</p> <p>Implication active des communautés dans le fonctionnement du comité des crabiers de la zone.</p> <p>Attendre le vote pour savoir si le plan conjoint sera accepté.</p> <p>Préparation de l'échantillonnage au casier dans la zone 16 après la saison de pêche. Implication directe des Innus dans la gestion du stock de crabe de la zone 16.</p> <p>Le projet s'est déroulé comme prévu avec cinq(5) bateaux et selon les paramètres établis; l'AMIK a supervisé l'échantillonnage.</p>





■ Annexe 3 (suite)

Gestion des pêches		
	Comité de cogestion des crabiers de la zone 16 (suite)	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Septembre 2010 AGA de l'Office de la commercialisation du crabe de la zone 16</p> <p>Implication de l'AMIK pour l'étude post-saison au casier dans la zone 16, de crabe des neiges.</p> <p>Janvier 2011 Suivi du plan conjoint de la zone 16</p> <p>Mars 2011 Préparation du comité consultatif de gestion du crabe des neiges de la zone 16</p>	<p>Élections des officiers et vote sur du plan conjoint pour le crabe de la zone 16</p> <p>Implication du gestionnaire des pêches de l'AMIK</p> <p>Révision du document «Convention de mise en marché du crabe 16»</p> <p>Discussion sur la place des autochtones dans la gestion des stocks pour la saison 2011</p>	<p>Nouvel organisme qui négociera le prix «plancher» pour le crabe. Élection des nouveaux officiers; suite à un vote massif en faveur du plan conjoint.</p> <p>L'AMIK s'est impliquée dans la supervision du projet crabe post-saison édition 2010 de la zone 16.</p> <p>Obtenir un juste prix du crabe au débarquement sans nuire aux usines.</p> <p>Les autochtones veulent s'impliquer plus activement dans la gestion des stocks en 2011 et après.</p>



■ Annexe 3 (suite)



Gestion des pêches		
	Créneau ACCORD	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Juin 2010 CA du créneau ACCORD Côte-Nord</p>	<p>Implication dans un organisme sur l'excellence du créneau maritime.</p>	<p>Participation comme intervenant du milieu.</p>
<p>Novembre 2010 Bilan de l'année du créneau ACCORD</p>	<p>Faire le bilan de l'année et préparer la prochaine année.</p>	<p>Augmenter la qualité des projets financés par le créneau.</p>
<p>Décembre 2010 Réunion du comité du créneau ACCORD</p>	<p>Inclure une présence autochtone dans un organisme destiné au développement de la pêche sur la Côte-Nord.</p>	<p>Le créneau ACCORD a appuyé le projet du label autochtone KESHKEN de l'AMIK. Un projet qui va identifier les produits des Premières Nations de tout le Canada.</p>





■ Annexe 3 (suite)

Gestion des pêches		
	Projet E-SIM Projet de simulateur de stabilité des navires de pêches canadiens.	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
Novembre 2010 Rencontre de suivi du projet	Compléter le financement de projet du E-SYM sur la stabilité des bateaux de pêches canadiens.	Travailler sur le financement pour avoir des modèles représentatifs des coques de la flotte de pêche utilisées au Québec.
Décembre 2010 Réunion tenue à St-Jean, T.-N.	État d'avancement du travail par le Memorial Institue de St John's sur le simulateur électronique de stabilité des navires de pêche.	L'AMIK représente l'industrie de la pêche du Québec sur ce comité de pilotage sur ce projet majeur pour l'amélioration de la sécurité sur les navires de pêches canadiens.
Mars 2011 Réunion tenue à St-Jean, T.-N.	Suivi sur le logiciel de simulation.	L'AMIK est membre du CCPP et est associée au projet E-Sym sur le comité de pilotage du projet. Le simulateur électronique est avancé.



■ Annexe 3 (suite)



Gestion des pêches		
	Gestion à L'AMIK	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Avril 2010 Ouverture de la saison de pêche au crabe des neiges dans la zone 16</p> <p>Mai 2010 Réunion de travail aux bureaux de l'AMIK</p> <p>Juin 2010 Suivi des bateaux de l'AMIK</p> <p>Juillet 2010 Fin de la saison de pêche</p> <p>Étude socio-économique</p> <p>Symposium sur les aires marines protégées au Québec à l'ISMER, à Rimouski</p>	<p>Préparation des bateaux et début des opérations de la saison de pêche</p> <p>Revoir un document sur les politiques internes de l'AMIK</p> <p>Fonctionnement régulier;</p> <p>Arrêt des opérations de pêches</p> <p>Préparation de la grille d'entrevue</p> <p>Invité comme conférencier</p>	<p>Suivi quotidien des deux(2) bateaux dont l'AMIK est actionnaire pour toute la saison de pêche au crabe des neiges de la zone 16.</p> <p>Revue complétée; le document doit être approuvé par le CA.</p> <p>Balancement des quotas alloués.</p> <p>Nettoyer les bateaux et faire les réparations nécessaires.</p> <p>Étude pour évaluer le développement économique autour de la pêche dans les communautés membres.</p> <p>Présentation sur les effets des aires marines protégées sur les activités et les rendements de la pêche.</p>





■ Annexe 3 (suite)

Gestion des pêches		
	Gestion à L'AMIK (suite)	
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Octobre 2010 Rencontres préparatoires de la formation</p>	<p>Rencontres avec M. Trahan, conseiller à la Formation professionnelle du Centre A.-W. Gagné de Sept-Îles pour élaborer le programme de formation en pêche professionnelle pour les autochtones</p>	<p>L'ensemble des formations données en collaboration avec le centre A-W Gagné seront reconnues par le Ministère de l'éducation et l'expertise est développée en région pour les besoins spécifiques de la nation Innue.</p>
<p>Comité de Stratégie de Technologie en pêche (STEP) à Sept-Îles</p>	<p>Bilan du projet STEP dans son ensemble</p>	<p>Bilan de tous les projets du STEP; pour la suite il a été suggéré que MERINOV soutienne la suite du mandat.</p>
<p>Suivi de la formation</p>	<p>Supervision des formations et encadrement logistique des cours</p>	<p>Supervision continue des formations qui ont eu lieu de novembre 2010 à mars 2011.</p>
<p>Échanges avec Transports Canada(TC) et la CSST</p>	<p>Chaque entité demande un cours spécifique en premiers soins</p>	<p>Le gestionnaire tente d'obtenir un syllabus de cours qui soit acceptable et reconnu par les deux (2) autorités.</p>
<p>Novembre 2010 Forum bio Alimentaire de la Côte Nord</p>	<p>Tous les intervenants principaux en bio alimentation y étaient présents</p>	<p>Maintenir ou agrandir le réseau de contacts tout en visualisant les avancées des acteurs de la région dans le domaine bio-alimentaire.</p>



■ Annexe 3 (suite)



Gestion des pêches		
Gestion à L'AMIK (suite)		
ACTIVITÉS	INTRANTS	RÉSULTATS
<p>Novembre 2010 Rencontre pour le projet ALGOA</p>	<p>Rencontre de démarrage</p>	<p>Démarche pour élaborer un projet conjoint entre UNITEK et l'AMIK, pour évaluer le potentiel d'exploitation des algues dans la région. Ce projet démontre la place de L'AMIK comme intervenant régional dans le développement des ressources maritimes.</p>
<p>Janvier 2011 CA de l'AMIK</p>	<p>Informations aux membres</p>	<p>Information du conseil d'administration de l'AMIK sur les derniers développements et les dossiers à venir, pour la nouvelle année.</p>
<p>Mars 2011 Préparation des trois (3) bateaux de l'AMIK</p>	<p>Le CA de l'AMIK donne la supervision de trois (3) bateaux dont l'AMIK au gestionnaire des pêches</p>	<p>Préparation des bateaux et des équipages pour la saison de pêche. Deux des trois navires ont passé leur inspection des quatre ans avec brio. Les navires de pêches sont en excellentes conditions.</p>
<p>Changement du mode de facturation de la compagnie BIOREX</p>	<p>Demande de fractionnement du prix</p>	<p>Biorex a accepté les paiements graduels durant la saison de pêche. Ce nouvel arrangement permet d'étaler les paiements, réduisant de manière importante les frais de départ d'une saison de pêche. Cette entente a un effet pour l'ensemble de la communauté des pêches au Québec.</p>





■ Formation des pêcheurs autochtones

Pour la saison 2009-2010, l'AMIK s'était grandement impliquée dans la formation des pêcheurs innus; dans le contenu des cours, dans l'horaire et toute la logistique entourant la création d'un programme adapté aux besoins et à la réalité des pêcheurs innus.

L'AMIK a pris en charge le développement et l'organisation des formations des pêcheurs de la nation innue suite à une réflexion sur l'offre de services reçue du centre spécialisé des pêches du Québec, à Grande-Rivière. Cette réflexion a amené le conseil d'administration à s'interroger sur une manière alternative de former les Innus à la pêche.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'AMIK et M. Daniel Trahan, conseiller en formation au Centre de formation professionnelle aux adultes A-W Gagné de la commission scolaire du fer de Sept-Îles. Cette démarche permet le développement de l'offre de formation à partir de la Côte-Nord. Ainsi, la formation est reconnue puisqu'elle est offerte par une institution agréée par le Ministère de l'Éducation. Au sein de l'AMIK, c'est M. Langelier, gestionnaire des pêches qui est responsable de la formation; il a un assistant et l'aide de l'adjointe administrative pour l'encadrement du programme.

Les premières formations développées ont été : travaux d'atelier et soudure, mécanique et entretien, ramandage, santé et sécurité à bord d'un navire de pêche et premiers soins.

Il reste encore quelques formations pour lesquelles nous avons eu besoin du Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière : le cours de capitaine de bateau de pêche de quatrième classe, et le cours de radio téléphonie CRO-CM. À court terme l'objectif est de former les Innus par l'entremise du Centre de formation A-W Gagné.

Un an plus tard, l'AMIK reprend la même stratégie et a poursuivi la formation sur le même modèle.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2010

L'AMIK a commencé le **programme en formation générale** des pêcheurs et aide-pêcheurs en novembre 2010 pour former les équipages et les pêcheurs.

Cette formation vise à fournir les connaissances nécessaires et les techniques de base utiles pour travailler sur un bateau de pêche commerciale. Cette formation est nécessaire et doit se tenir

régulièrement afin de garder un bassin de personnes qualifiées.

Dans le programme de formation, les cours suivants ont débuté en novembre 2010.

Dans la formation, le cours **Travaux d'atelier et de soudure** est un cours permettant de former des Innus compétents pour réparer les bris mineurs sur le bateau et quelques bris mécaniques. Sans cette formation, lors de bris, le bateau devait retourner au port ce qui occasionnait des dépenses élevées et des pertes de revenus.

Le cours de **mécanique et d'entretien** a permis de former des personnes ayant les connaissances nécessaires pour faire l'entretien du moteur et des composantes mécaniques sur le bateau ce qui évite les temps d'arrêt de pêche pour s'assurer qu'un mécanicien vienne vérifier l'état de la mécanique au port d'attache.

Le cours de **capitaine Classe IV**, a déjà débuté en automne 2009, cette année, la partie II du cours poursuit la formation nécessaire pour avoir des capitaines de bateaux qualifiés et reconnus.

■ Formation des pêcheurs autochtones (suite)

Cette formation permet à chaque communauté membre de l'AMIK de faire former les Innus ayant des qualités de leader et d'organisation afin qu'ils deviennent capitaines sur le bateau de leur communauté. Ce cours vise à former des capitaines compétents et capables de diriger les opérations de pêches commerciales.

Ces cours se sont étendus sur plusieurs semaines pour se terminer en décembre 2010.

JANVIER 2011

Toujours dans le programme de **formation de pêcheurs Innus**, les cours suivants ont été offerts : **Santé et Sécurité sur un navire de pêche, ramendage**, pour se finaliser en février 2011.

Les participants ont suivi le cours de premiers soins ou secourisme sur les techniques requises en situation d'urgence, pour venir en aide à une personne blessée. Le cours de radio téléphonie CRO-CM, est nécessaire pour remplir les normes associées au nouveau type de radio VHF à bord des navires de pêche.

CONCLUSION

La participation sur les diverses formations est la suivante :

- Formation capitaine de quatrième classe, 8 Innus
- Formation de travail d'atelier, 13 Innus
- Formation de mécanique marine, 8 Innus
- Formation de santé-sécurité au travail, 16 Innus
- Formation de Ramendage, 7 Innus
- Formation de Secourisme en mer, 10 Innus

Le nombre de finissants autochtones nous permet de croire que l'AMIK, ainsi que les communautés membres, auront un plus grand bassin d'individus qualifiés et auront moins besoin d'engager de pêcheur allochtones, permettant ainsi à un plus grand nombre possible d'autochtones d'accéder à un emploi régulier et bien rémunéré.



■ Réalisations en environnement

1. PROJETS EFFECTUÉS EN 2010-2011

Implication des communautés autochtones dans la protection des espèces en péril et de leurs habitats

En 2009 et 2010, l'AMIK a travaillé avec quatre communautés innues de la Côte-Nord (Essipit, Itum, Ekuanitshit, Unamen Shipu) dans le cadre de son projet « Implication durable des communautés autochtones dans la protection des espèces marines en péril ». Deux volets distincts ont été élaborés. Le premier avait pour but de sensibiliser les communautés autochtones de la Côte-Nord aux espèces marines en péril et à la protection des habitats côtiers. Le second volet du projet consistait à acquérir des connaissances sur les herbiers de zostère de la Côte-Nord dans une optique de conservation. Ce deuxième volet comprenait également un suivi de distribution de certaines espèces marines en péril. Rappelons que les zostérites sont parmi les écosystèmes les plus productifs de la planète. La zostère marine (*Zostera marina*) a été définie par le Ministère des Pêches et des Océans (MPO) comme étant une Espèce d'Importance Écologique (EIE).



Ateliers de sensibilisation sur les mammifères marins offerts à Unamen Shipu par Hélène Petit.

Volet 1 : Sensibilisation

Plusieurs actions ont été menées par l'AMIK au cours des deux dernières années pour conscientiser et sensibiliser les communautés autochtones à la protection des habitats côtiers et des espèces en péril. Voici l'ensemble des actions entreprises au cours des deux dernières années :

- ateliers de sensibilisation dans les classes scolaires (20);
- pancartes sur les espèces marines en péril (10);
- affiches sur les espèces marines en péril (50);
- dépliants d'information sur les espèces en péril (1000);
- articles dans des journaux ou sites Internet (10);



Soazig Le Breton, présentant aux jeunes innus les différentes espèces de poissons vivant dans la zostérite de la baie des sept îles.

- entrevues dans les radios communautaires (8);
- formations de 3 assistants de terrain innus par communauté (12).

Volet 2 : Acquisition de données

L'équipe de l'AMIK et une vingtaine d'assistants de terrain innus ont travaillé en 2009 et 2010 au printemps et à l'automne à la caractérisation d'herbiers de zostères. En 4 jours de terrain, plusieurs relevés étaient faits : une description générale de l'herbier, de sa densité et de sa croissance, des mesures physico-chimiques (température, salinité, oxygène) et finalement un inventaire des poissons. Pour ce qui est de l'inventaire des poissons, des

■ Réalisations en environnement (suite)



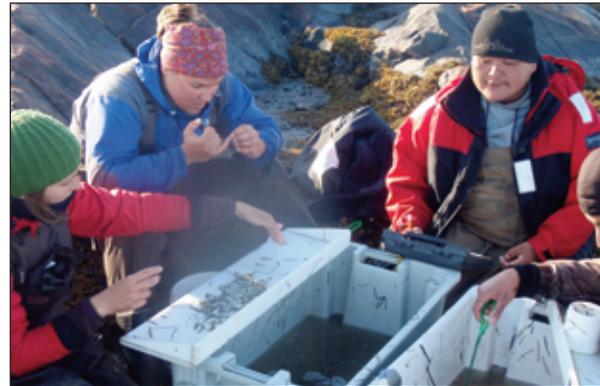
engins de pêche étaient posés dans les herbiers durant 3 jours (6 cycles de marées). Chaque poisson capturé était identifié et 30 poissons par espèce étaient mesurés au millimètre près. Des espèces en péril (anguille d'Amérique et/ou morue franche) ont été trouvées dans chacun des 4 herbiers.

Pour avoir les résultats ou pour plus de détails sur l'un ou l'autre des deux volets du projet, veuillez consulter le rapport final du projet disponible auprès de l'AMIK.



Keoma échantillonne la zostère : Keoma Vollant, assistant de terrain échantillonne la zostère (septembre 2010).

Financement : 62 239 \$: Fonds autochtone pour les espèces en péril (42 239\$), Fédération canadienne de la faune (10 000\$), Fondation de la faune du Québec (10 000\$).



Hélène, Véro, Jean-Charles, Anthony et les Épinoches : Identification et mesure des poissons par l'équipe de terrain dans la zosteraie à Unamen Shipu (septembre 2010)

Contribution en Service : Ministère des pêches et Océans Secteur Côte-Nord, Institut Maurice Lamontagne, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, Centre d'expertise sur l'hydroélectricité et ses impacts sur le poisson et l'habitat du poisson, CEGEP de Sept-Îles, coordonnateurs des pêches d'Essipit, de Unamen Shipu et Ekuanitshit.

Écoles appuyant de projet : École Olamen, École Teueikan, École Tshishteshinu, École Manikanetish.

Chargées de projet : Véronique Nadeau et Soazig Le Breton

Stagiaire de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse : Hélène Petit

Échéancier : Avril 2010 à Mars 2011.

Étude de faisabilité pour évaluer la récolte d'oiseaux migrateurs par les Innus de la Côte-Nord

L'Agence Mamu Innu Kikusseht a été mandatée par le Service Canadien de la faune pour mener un projet visant à évaluer la faisabilité pour évaluer la récolte d'oiseaux migrateurs par les Innus de la Côte-Nord. L'AMIK a pris contact avec des représentants des communautés innues ayant déjà démontré un intérêt face au projet. Les communautés de Pessamit, de Maliotenam et de Natashquan ont confirmé leur volonté de participer à un tel projet. Des interviews avec 30% des chasseurs de chacune de ces communautés se sont tenues en février 2011. Ces derniers ont été interrogés sur leur chasse de l'année 2010.

Ces rencontres ont permis de confirmer la différence marquée entre le nombre de chasseurs dans les communautés de Pessamit et Maliotenam par rapport à celle de Natashquan. En effet, la proportion de chasseurs parmi les résidents est beaucoup plus élevée à Natashquan. Dans les trois communautés, la bernache du Canada et les macreuses sont les espèces les plus chassées. L'eider à duvet, bien que présent partout sur les rives du St-Laurent n'est chassé qu'à Natashquan. Il en va de même pour la récolte des œufs de cette espèce.



■ Réalisations en environnement (suite)



Chasseur innu de Maliotenam, Shikuan Vollant, revenant de la chasse avec une bernache du Canada.

L'AMIK croit qu'il serait pertinent d'étendre ce projet à l'ensemble des 7 communautés innues de la Côte-Nord sur 3 ans. La poursuite de ce

projet permettrait entre autres d'approfondir les connaissances sur l'écologie des oiseaux migrateurs, d'inclure la variabilité interannuelle dans les données recueillies, de familiariser et d'impliquer les communautés autochtones dans une étude scientifique et de faciliter le partage des connaissances.

Financement : Service Canadien de la faune d'Environnement Canada (19 980\$).

Contribution en Service : Coordonnateurs des communautés innues de Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam et Natashquan.

Chargé de projet : Véronique Nadeau.

Assistant Chargé de projet : Jean-Sébastien Vollant

Échéancier : Janvier à Mars 2011.

Programme Écostage Katimavik

L'AMIK a accueilli un écostagiaire, Charles-Étienne Raynault, dans ses bureaux, de janvier à mars 2011. Trois autres éco stagiaires étaient par ailleurs embauchés dans d'autres organismes environnementaux à Sept-Îles.

L'Éco-stage offre une occasion unique aux 18-35 ans, passionnés par l'environnement, d'effectuer des stages d'une durée de 3 mois au sein d'orga-

nismes à mission environnementale dispersés dans différentes régions du Québec. Ce programme permet aux stagiaires de développer leur engagement citoyen pour l'environnement grâce à des expériences de travail fructueuses et à des projets collectifs mis en œuvre avec la communauté.

Les mandats remis au stagiaire étaient les suivants :

Amélioration de la performance environnementale de l'AMIK :

Des mesures ont été proposées pour bonifier les efforts environnementaux de l'AMIK. Après consultation du personnel de l'AMIK des engagements personnels et communs ont pris afin d'améliorer la performance environnementale de l'organisme. Des outils de sensibilisation ont été conçus pour inciter les changements de comportements au travail.

L'AMIK s'est inscrite au programme ICI ON RECYCLE de RECYC QUÉBEC. Dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, la société d'État RECYC-QUÉBEC a reçu du gouvernement du Québec le mandat de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de pro-

■ Réalisations en environnement (suite)



duits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

Afin de répondre à ce mandat, RECYC-QUÉBEC fait la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles par l'entremise du Programme ICI ON RECYCLE! Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (Industries, Commerces, Institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Dans le but de favoriser une participation accrue au programme et d'inciter les établissements québécois à mettre en place un système de gestion de leurs matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC propose dorénavant trois niveaux de participation.

L'AMIK est inscrite au niveau 1 « Engagement » du programme. Le niveau « Engagement » désire amener les établissements à prendre le virage vert dans une démarche leur permettant de mieux connaître la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 ainsi que les matières résiduelles qu'ils génèrent. À ce niveau, les établissements s'engagent formellement à mettre en place des mesures de gestion des matières résiduelles, selon le principe des 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation), et à commu-

niquer cet engagement au personnel et à la clientèle de leur établissement.

Par ailleurs l'organisme s'est doté d'un bac de RECYC QUÉBEC pour recycler les canettes en aluminium.

Communication sur les projets de l'AMIK

Le stagiaire a participé autant à la rédaction de communiqués de presse, d'articles de journaux, qu'à la mise à jour de pages du site Internet sur les projets de l'AMIK. Pour ce qui est du site internet un gros effort a été mis afin d'ajouter des photos, des documents en lien avec les projets environnementaux de l'AMIK.

2. RÉUNIONS ET IMPLICATIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES

Examen par les pairs de l'information détenue par le MPO pour l'évaluation par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces sauvages au Canada) sur la situation de l'anguille d'Amérique et revue des sciences du progrès envers les buts de gestion.

Chaque année le COSEPAC se réunit pour évaluer la situation des espèces sauvages au Canada. La

première étape de l'application de la Loi sur les espèces en péril (LEP), promulguée en juin 2003, consiste en une évaluation, par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) du risque de disparition d'une espèce. La situation de l'anguille d'Amérique a été évaluée en 2006 par le COSEPAC et le statut « d'espèce préoccupante » lui a été attribué.

Dans son appel d'offres de janvier 2010, le COSEPAC demandait la production d'un nouveau rapport sur la situation de l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) ce qui a enclenché le processus d'évaluation pour cette espèce.

La biologiste de l'AMIK a assisté à la révision des paires sur l'anguille d'Amérique du 31 août au 2 septembre, 2010, à Ottawa. Des experts à travers le Canada s'étaient réunis à cette occasion afin de présenter les résultats de recherche sur l'anguille d'Amérique pour les 4 dernières années. Ainsi des représentants du MPO, du MRNF étaient présents à cette réunion afin de partager leurs meilleures données disponibles afin que les auteurs du rapport du COSEPAC sur la situation de l'espèce et les présidents des sous-comités de spécialistes des poissons puissent évaluer de façon précise la situation de l'espèce visée.





■ Réalisations en environnement (suite)

Forum bioalimentaire Côte-Nord les 3, 4 et 5 novembre 2010 sous le thème « L'agroalimentaire et les produits marins en symbiose sur la Côte-Nord ».

Pour cette 2^e édition, les différents acteurs nord-côtiers reliés aux domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture ont été réunis. À cette occasion, des conférenciers provenant du Québec et d'ailleurs ont entretenus les participants sur des sujets qui les touchent, notamment l'innovation en commercialisation et en marketing ainsi que la valorisation des produits locaux. Le forum proposait également un espace de kiosques où il était possible de s'informer et de découvrir certains produits à saveurs régionales.

En plus de constituer une excellente opportunité de réseautage, l'évènement bisannuel a été une occasion unique pour les restaurateurs, distributeurs, producteurs et transformateurs des produits de la terre et de la mer de se rencontrer, d'apprendre et d'échanger sur les différents enjeux qui les concernent.

Plusieurs représentants de l'AMIK ont assisté à l'évènement. Plusieurs partenaires ont été ciblés pour entreprendre de futurs projets sur la Côte-Nord.



Consultation pour l'élaboration d'une nouvelle entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent

La Phase IV de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (Plan Saint-Laurent, ou PSL) arrivait à son terme en 2010 et nécessitait la réalisation du bilan de son programme. Les forces et les faiblesses du programme devaient être identifiées afin de cibler les actions et d'en améliorer le déroulement, la gouvernance et les activités, dans le contexte du renouvellement du programme. Dans cette optique, le Bureau de coordination du PSL a délégué à un organisme extérieur le mandat d'examiner la structure de gouvernance et les réalisations de la Phase IV de l'Entente et d'en dégager des recommandations, et ce, à partir de l'analyse des rapports et bilans des comités du PSL. Une réunion de consultation a également été conduite avec les représentants des différentes entités formant le PSL afin de valider les premiers constats du bilan et de consolider leurs apports aux recommandations pour une future phase.

L'AMIK, comme de nombreux organismes travaillant en lien avec la conservation et la protection du Saint-Laurent, a été consultée. Aussi la biologiste de l'AMIK a formulé des recommandations lors de l'élaboration de cette nouvelle entente.

Réseau des observateurs du capelan

L'AMIK fait partie du réseau des observateurs du capelan coordonné par le MPO.

Le Réseau des observateurs du capelan (ROC) a été mis en place dans le but de mieux connaître les plages et les autres sites de fraie du capelan de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent afin de favoriser la reproduction de l'espèce.

Combien y a-t-il de sites de fraie? Lesquels sont utilisés chaque année ou seulement occasionnellement? Y a-t-il des changements dans les habitudes de fraie du capelan? Qu'est-ce qui influence l'utilisation d'une plage plutôt qu'une autre? Le ROC contribue à répondre directement à ces questions par l'acquisition de données échelonnées sur plusieurs années. La connaissance des sites de fraie permet également d'éviter que ces habitats soient perturbés par des activités humaines

■ Réalisations en environnement (suite)



Capelans mâles et femelles.

(comme des travaux en rive) pendant la période critique de reproduction du poisson. Il est bon de savoir que les activités de pêche récréative et commerciale au Québec ne sont pas considérées comme une menace pour le capelan, car les quantités récoltées sont faibles au regard de l'abondance de l'espèce.

Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins

La biologiste de l'AMIK est inscrite comme membre du Réseau québécois d'urgence sur les mammifères marins.



Chaque année dans le monde, des dizaines de milliers de mammifères marins sont victimes d'incidents reliés à diverses activités humaines. Le Saint-Laurent ne fait pas exception à cette réalité. En 2002, un groupe d'experts s'est réuni en atelier pour discuter des enjeux et des capacités d'intervention auprès des mammifères marins en difficulté dans le Saint-Laurent. On y avait conclu qu'une grande variété d'incidents impliquant au moins 13 espèces de mammifères marins, cétacés et phoques, survenaient dans le Saint-Laurent. Le groupe d'experts recommandait donc la mise sur pied d'un réseau regroupant les organismes et les institutions du Québec qui intervenaient déjà auprès des mammifères marins.



Le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins a pour mandat d'organiser, de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les mortalités accidentelles de mammifères marins, à secourir des mammifères marins en difficulté et à favoriser l'acquisition de connaissances auprès des animaux morts, échoués ou à la dérive, dans les eaux du Saint-Laurent limitrophes du Québec. C'est par le numéro sans frais 1-877-7baleine (1-877-722-5346) que les utilisateurs et les riverains du Saint-Laurent sont invités à alerter le Réseau pour les prises accidentelles dans les engins de pêche, les échouages, les collisions avec des bateaux, les carcasses à la dérive et les mammifères marins loin de leur aire de répartition habituelle. Le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) reçoit et gère les appels transmis au Réseau 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Selon le cas, des équipes d'intervention peuvent être appelées à poser des actions. Ces actions vont de la documentation par la photographie à la récupération de carcasses en passant par la prise d'échan-





■ Réalisations en environnement (suite)

tillons et le désespèment d'animaux pris dans des engins de pêche. Le Réseau est aussi en partenariat avec un projet pour promouvoir la conservation des espèces de tortues marines. Nous vous invitons à signaler toutes vos observations de tortues marines au numéro sans frais 1-877-UneLuth (1-877-863-5884).

Les incidents impliquant les mammifères marins contribuent à réduire davantage certaines populations menacées de disparition. Une action concertée, rapide et efficace est le meilleur atout pour assister les mammifères marins en difficulté et pour retirer de chaque incident des données scientifiques qui permettent de mieux gérer ces espèces.

3. PROJETS EN DÉVELOPPEMENT POUR 2011-2012

Évaluation de la biomasse algale sur la Côte-Nord entre Tadoussac et Havre-St-Pierre

Ainsi, suite au Forum bioalimentaire de la Côte-Nord, une demande de subvention conjointe a été élaborée avec le groupe ALGOA de Forestville pour faire une évaluation de la biomasse algale sur la Côte-Nord entre Tadoussac et Havre-St-Pierre l'été 2011. La demande de subvention a été déposée au Fonds de soutien au développement des

créneaux d'excellence du Ministère du développement économique, de l'innovation et des exportations (MDEIE) et au programme Innover du Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ).

Au 31 mars 2011, l'AMIK était en attente de la réponse pour ses demandes de subventions.

Évaluation de la biomasse du buccin dans le secteur ouest de la zone 9 (nord d'Anticosti).

L'AMIK, en collaboration avec Shipek et l'Institut Maurice Lamontagne a travaillé à monter ce projet qui devrait s'effectuer l'été 2011.

L'objectif principal du projet est de vérifier la présence et l'abondance du buccin commun (*Buccinum undatum*) dans le secteur nord-ouest de l'île d'Anticosti de la zone 9. De plus, cette pêche exploratoire permettra d'évaluer la structure démographique de la population de buccin et de connaître les espèces associées à cette pêche dans ce secteur.

La méconnaissance de la biomasse dans la zone 9, qui n'a été visitée par des pêcheurs qu'en 2005 et 2006, représente un frein à l'exploitation responsable de cette ressource.

Or, diminuer la pression de pêche dans les zones fortement exploitées et débiter une pêche dans des zones vierges, pourrait constituer un principe de précaution pour garantir une exploitation durable des ressources. Mais auparavant il est important d'acquérir une plus grande connaissance de la biomasse disponible dans ces zones peu ou non exploitées. En effet, dans une pêche dirigée, l'exploitant doit posséder des informations précises sur la ressource pour en faire une exploitation durable et rentable.

Aussi le projet présenté dans ce dossier vise à obtenir une évaluation de la ressource en buccin dans l'ouest de la zone 9 au nord de l'île Anticosti.

Campagne de sensibilisation et d'actions pour la protection des espèces en péril dans les écoles primaires innues.

L'AMIK souhaite entreprendre une campagne de sensibilisation et d'actions pour la préservation des espèces en péril auprès des jeunes des écoles primaires innues en 2011, 2012 et 2013. L'objectif premier est d'éduquer par des méthodes adaptées à la culture, les élèves des écoles primaires innues à la préservation des espèces en péril et de leurs habitats. Des demandes de subventions ont été déposées au FAEP, à la Fondation de la faune du



■ Réalisations en environnement (suite)

Québec et au Fonds de l'environnement Shell. Les démarches expliquées ci-dessous seront entreprises si les demandes de subventions sont accordées.

Pour mener à bien cette campagne, une trousse éducative sera élaborée en 2011. Elle comprendra différents outils pédagogiques pour conscientiser les enfants à l'impact de leurs gestes sur les espèces en péril et leurs habitats. Des contes sur les espèces en péril seront conçus pour les rejoindre. En effet, chez les Innus, comme chez beaucoup d'autres Premières Nations, les connaissances traditionnelles autochtones sont transmises de génération en génération à travers les histoires orales, les contes. Ainsi, des histoires racontant les mésaventures de certaines espèces en péril (caribou des bois, carcajou, tortue luth, etc.) seront écrites par des enseignantes de langue innue en collaboration avec l'Institut Tshakapesh. Un illustrateur innu de l'institut travaillera à la réalisation des dessins des contes. Annexées à ces contes, des fiches-conseils récapitulatives pour favoriser la protection de l'habitat des espèces en péril seront produites. Pour compléter

la trousse, des petits clips-vidéos environnementaux, des fiches expliquant la bonne gestion des matières résiduelles, un cahier de l'enseignant, un cahier de l'élève seront produits. Des affiches de sensibilisation sur la protection des habitats des espèces en péril seront réalisées. Trois jeux ludiques et interactifs sur les gestes environnementaux à poser pour protéger les habitats des espèces en péril seront développés. Par ailleurs, en anticipation d'un nettoyage d'habitat, des panneaux de sensibilisation extérieurs seront produits.

Lors de la seconde phase du projet, entre avril 2012 et mars 2013, nous voulons réaliser des ateliers scolaires permettant d'éduquer les jeunes à devenir de meilleurs écocitoyens dans une perspective de préservation des espèces en péril et de leurs habitats. L'atelier sera présenté aux 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années du primaire dans les écoles des communautés de ITUM, de Pessamit et d'Ekuanitshit en mai-juin 2012. Des jeux permettront aux jeunes de mettre en pratique les connaissances acquises lors de l'atelier. La protection de l'environnement est une responsabilité à par-

tager avec les plus jeunes, qui sont les citoyens et les décideurs de demain. Afin que cette conscientisation mène à une action concrète de protection de la nature, nous organiserons avec l'aide des enseignants et des conseils de bande des communautés, un nettoyage de plage avec les élèves. En parallèle à ce projet les conseils de bande seront approchés afin de développer entre eux et l'AMIK un partenariat étroit visant d'abord à une meilleure gestion des matières résiduelles puis d'autres engagements environnementaux. Les panneaux de sensibilisation extérieurs seront installés avant les nettoyages de plage à proximité du littoral.

Pour garantir la durabilité du projet, nous concevrons quatre nouvelles trousse éducatives à l'automne 2012 pour les écoles. Une formation sera offerte aux enseignants lors de la remise des trousse et nous leur offrirons un guide pour réaliser par eux-mêmes l'année suivante un nettoyage de plage de manière sécuritaire. Pour l'année fiscale 2013-2014, nous soutiendrons les écoles dans la réalisation des nettoyages de plage dans leurs communautés.





■ Réalisations en environnement (suite)

À court terme le projet fera prendre conscience à une partie de la communauté, à savoir les élèves du primaire, de l'impact négatif que certains comportements peuvent avoir sur l'environnement et par conséquent, sur les espèces en péril. En sensibilisant les jeunes à plusieurs reprises au cours de leur passage au primaire, il sera plus facile pour eux d'intégrer dans leur mode de vie des actions respectueuses de l'environnement qu'ils perpétueront leur vie durant et transmettront à leur

entourage. De plus, le nettoyage de rivage permettra d'améliorer l'habitat d'espèces en péril en diminuant la pollution marine et les contaminants. À long terme le projet permettra une meilleure préservation des habitats des espèces en péril car l'ensemble des habitants des communautés adoptera des comportements durables pour l'environnement.



Annexe 4



GESTION ET INTENDANCE DES RESSOURCES AQUATIQUES		
Résultat 1 : Capacité accrue au sein des organisations autochtones dans la conservation et la gestion des ressources aquatiques et marines sur la Côte-Nord du Québec	Indicateurs/Mesures de performance : Augmentation de la capacité des organisations autochtones à participer activement dans des projets de gestion et conservation environnementaux.	
Activité prévue pour atteindre le résultat	Extrants/Livrables	État (brève description)
<p>1.1 Projet d'implication des communautés autochtones dans la protection des habitats essentiels et des espèces en péril :</p> <p>I. Ateliers de formations d'assistants de terrain.</p> <p>II. Ateliers de sensibilisation aux espèces en péril et habitats côtiers dans les classes des écoles primaires innues.</p> <p>III. Inventaire des espèces marines en péril dans les zosteraies et autre habitat proche des communautés.</p> <p>IV. Inventaire des herbiers de zostères sur la Basse-Côte-Nord par survol aérien.</p> <p>V. Outils de sensibilisation</p> <p>VI. Communication avec les médias</p>	<p>1. Formation assistants de terrain</p> <p>2. Ateliers de sensibilisation dans les classes du primaire.</p> <p>3. Inventaire des espèces marines en péril dans les zosteraies</p> <p>4. Survol aérien herbiers de zostère habitat d'importance écologique</p> <p>5. Dépliants de sensibilisation sur les espèces en péril</p> <p>6. Rédaction d'articles dans les médias locaux et spécialisés</p>	<p>8 formations pour les assistants de terrain (19 assistants de terrain formés)</p> <p>10 ateliers offerts et 150 enfants sensibilisés</p> <p>4 habitats sensibles à l'étude avec des espèces marines en péril inventoriées</p> <p>- Revue de littérature préalable et organisation logistique. - Survol du 13 au 17 août 2011. - Compilation de l'information. - Embauche géomaticien et conception de 10 cartes synthétisant l'information récoltée durant le survol. - Rapport final du survol</p> <p>1000 dépliants de sensibilisation produits</p> <p>5 articles pour sensibiliser les membres</p>





■ Annexe 4 (suite)

GESTION ET INTENDANCE DES RESSOURCES AQUATIQUES (suite)		
Activité prévue pour atteindre le résultat	Extrants/Livrables	État (brève description)
<p>VII. Site Web</p> <p>VIII. Ateliers de revues des espèces en péril par les pairs pour l'évaluation par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada)</p> <p>IX. Rapport final</p>	<p>7. Entrevues dans les radios communautaires</p> <p>8. Taux de satisfaction des membres sur les services d'AMIK</p> <p>9. Mise à jour du site internet</p> <p>10. Ateliers de révisions du statut des espèces en péril</p> <p>11. Rapport final du projet</p>	<p>4 entrevues</p> <p>30 fiches d'évaluation de la formation remise aux assistants de terrain et aux professeurs lors des ateliers dans les classes.</p> <p>50 photos ajoutées dans section environnement et texte additionnel.</p> <p>2 ateliers : l'une sur la morue franche en janvier 2011 et l'autre sur l'anguille d'Amérique en septembre 2010.</p> <p>Production de rapports finaux pour les différents bailleurs de fonds : Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, Fondation de la faune du Québec, Fonds autochtone sur les espèces en péril et Fédération canadienne de la faune.</p>



■ Annexe 4 (suite)



GESTION ET INTENDANCE DES RESSOURCES AQUATIQUES		
<p>Résultat 2 : Partenariats renforcés entre les divers paliers gouvernementaux, partenaires et intervenants du milieu dans la gestion et conservation des ressources</p>	<p>Indicateurs/Mesures de performance : Augmentation de la capacité des organisations autochtones à participer activement dans des projets de gestion et conservation environnementaux.</p>	
Activité prévue pour atteindre le résultat	Extrants/Livrables	État (brève description)
<p>Démarches pour obtenir deux stagiaires auprès de partenaires provinciaux afin d'apporter un soutien aux projets en environnement de l'AMIK par des financements externes.</p> <p>A Stagiaire française de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ), présente pendant 6 mois en soutien à la biologiste et la chargée de projet (mai à novembre 2010)</p> <p>I. Démarche auprès de l'OFQJ, rédaction offre de stage et diffusion sur internet</p> <p>II. Sélection de candidats par CV lettre de présentation, entretiens, choix du stagiaire</p> <p>III. Accueil et formation de la stagiaire</p> <p>IV. Participation de la stagiaire aux inventaires d'espèces en péril</p> <p>V. Encadrement des ateliers de sensibilisation dans les classes par la stagiaire</p> <p>VI. Compilation, analyse de données et rédaction d'un rapport scientifique.</p>	<p>1. Communication avec l'OFQJ pour valider la recevabilité du stage à l'AMIK</p> <p>2. Gestion des ressources humaines</p> <p>3. Formation de la stagiaire</p> <p>4. Inventaires d'espèces en péril</p> <p>5. Encadrement des ateliers de sensibilisation dans les classes par la stagiaire</p> <p>6. Compilation, analyse de données et rédaction d'un rapport scientifique</p>	<p>4 courriels, 2 appels téléphoniques</p> <p>6 CV reçus, formation comité de sélection interne à l'AMIK, réalisation de 3 entrevues téléphoniques et sélection de la stagiaire</p> <p>3 mois de formation en continu de la stagiaire</p> <p>Participation de la stagiaire aux 8 semaines de travail de terrain.</p> <p>3 ateliers de sensibilisation sur 10 encadrés par la stagiaire</p> <p>3 bases de données créées, mise en forme des résultats en graphiques, revue de littérature et contribution à la rédaction du rapport final du projet implication des communautés autochtones dans la protection des espèces en péril</p>





■ Annexe 4 (suite)

GESTION ET INTENDANCE DES RESSOURCES AQUATIQUES		
<p>Résultat 2 : Partenariats renforcés entre les divers paliers gouvernementaux, partenaires et intervenants du milieu dans la gestion et conservation des ressources</p>	<p>Indicateurs/Mesures de performance : Augmentation de la capacité des organisations autochtones à participer activement dans des projets de gestion et conservation environnementaux.</p>	
Activité prévue pour atteindre le résultat	Extrants/Livrables	État (brève description)
<p>B Stagiaire du programme Écostage Katimavik Service Jeunesse <i>Stagiaire présent de janvier à mars 2011</i></p> <p>I. Démarche auprès de Katimavik Service jeunesse, rédaction offre de stage et diffusion sur internet</p> <p>II. Sélection de candidats par CV lettre de présentation, entretiens, choix du stagiaire</p> <p>III. Accueil et formation du stagiaire</p> <p>IV. Participation du stagiaire à la mise à jour du site Internet</p>	<p>1. Communication avec l'OFQJ pour valider la recevabilité du stage à l'AMIK</p> <p>2. Gestion des ressources humaines</p> <p>3. Formation du stagiaire</p> <p>4. Mise à jour site internet</p>	<p>4 courriels, 2 appels téléphoniques</p> <p>5 CV reçus, formation comité de sélection interne à l'AMIK, réalisation de 2 entrevues téléphoniques et sélection du stagiaire</p> <p>3 mois de formation en continu du stagiaire</p> <p>Résolution de problèmes sur le site Internet, ajout de documents attachés, de texte et de photos à la section environnement du site internet.</p>



■ Annexe 4 (suite)



GESTION ET INTENDANCE DES RESSOURCES AQUATIQUES (suite)		
Activité prévue pour atteindre le résultat	Extrants/Livrables	État (brève description)
V. Contribution à l'amélioration de la performance environnementale de l'Agence	5. Amélioration de la performance environnementale de l'Agence	2 réunions avec les employés de l'AMIK, Inscription à « ici On Recycle » (Programme de reconnaissance québécois pour les organismes et entreprises vis à vis de la gestion des matières résiduelles), Installation d'un contenant pour les canettes en aluminium.
VI. Trousse éducative sur les espèces en péril destinée aux pêcheurs.	6. Trousse éducative sur les espèces en péril destinée aux pêcheurs.	Rencontre de 3 équipages de bateaux pour les sensibiliser à inscrire dans leur livre de bord leurs prises accidentelles d'espèces en péril.
VII. Résolution de problèmes informatiques.	7. Résolution de problèmes informatiques	5 ordinateurs révisés et performance améliorée par la stagiaire, résolution en continu durant son stage de problèmes informatiques.





■ Annexe 4 (suite)

GESTION ET INTENDANCE DES RESSOURCES AQUATIQUES		
<p>Résultat 3 : Partenariats renforcés entre les divers paliers gouvernementaux, partenaires et intervenants du milieu dans la gestion et conservation des ressources</p>	<p>Indicateurs/Mesures de performance : Augmentation de la capacité des organisations autochtones à participer activement dans des projets de gestion et conservation environnementaux.</p>	
Activité prévue pour atteindre le résultat	Extrants/Livrables	État (brève description)
<p>Recherches de financements pour réaliser d'autres projets environnementaux à l'AMIK</p> <p>A. Campagne de sensibilisation et d'actions pour la survie des espèces en péril auprès des jeunes des écoles primaires innus</p> <p>B. Évaluation de la biomasse algale sur la Côte-nord entre Tadoussac et Havre Saint-Pierre</p>	<p>A.</p> <p>I. Montage du projet</p> <p>II. Recherche d'appuis régionaux</p> <p>III. Rédaction de demandes de subventions</p> <p>IV. Suivi des demandes de subventions</p> <p>B.</p> <p>I. Montage du projet avec le partenaire</p> <p>II. Rédaction de demandes de subventions</p> <p>III. Suivi des demandes de subventions</p>	<p>Écriture de la structure du projet.</p> <p>Prise de contact avec des partenaires régionaux pour obtenir des lettres d'appui : 6 lettres d'appui obtenues.</p> <p>Rédaction de trois demandes de subventions : Fonds autochtone pour les espèces en péril, Fondation de la faune du Québec et Fondation de l'environnement de Shell.</p> <p>Subvention Fondation de la faune du Québec accordée, en attente des autres réponses.</p> <p>2 rencontres avec le partenaire de Forrestville, d'Unitek (Algoa), 10 appels téléphoniques, rédaction d'une première ébauche.</p> <p>Deux demandes de subvention envoyées, l'une au Fonds de soutien au développement des créneaux d'excellence du Ministère du développement économique, de l'innovation et des exportations (MDEIE) et l'autre au programme Innovamer du Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ).</p> <p>En attente de réponse à la fin mars 2011.</p>



■ Revue de presse



■ Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télex. : 418 962-0136



2010 - ANNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE



La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. En résumé, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) toutes les relations et interactions qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes et entre ces organismes et leurs milieux de vie. Nous autres humains appartenons à une espèce - Homo sapiens - qui constitue l'un de ces organismes.

L'Organisation des Nations unies a proclamé 2010, Année internationale de la biodiversité pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

En 2010, l'AMIK s'intéresse à la protection de la biodiversité en travaillant sur des projets de protection des espèces marines en péril. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter **Soazig Le Breton** par courriel s.lebreton@l-amik.ca ou par téléphone **418 962-0134**.

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC

L'AMIK vient de terminer une grande visite de la Côte-Nord et du Lac St-Jean pour présenter le projet aux différentes communautés innues. Les représentants rencontrés se sont montrés ouverts à s'impliquer dans ce projet collectif d'envergure qui permettra d'actualiser les connaissances sur la répartition des oiseaux du Québec. Pour en apprendre davantage et/ou participer, communiquez avec l'AMIK ou consultez le site Web : www.atlas-oiseaux.qc.ca

SITE INTERNET

Le site www.l-amik.ca est maintenant ouvert au public; vous pouvez naviguer et nous envoyer vos commentaires et suggestions par courriel ou par téléphone au **418 962-0103**.

Ouverture de la saison de pêche au crabe

L'ouverture de la saison de pêche au crabe est prévue le 5 avril.

Ouverture de la saison de pêche aux crevettes

La saison a été devancée au 29 mars pour approvisionner les marchés locaux à temps pour Pâques.





■ Revue de presse (suite)

■ Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télé. : 418 962-0136



NOUVELLE DE LA PÊCHE

La pêche au crabe des neiges a débuté le 5 avril dernier dans la zone 16 (située entre Pointe-des-Monts et Natashquan). Les débarquements sont abondants et de bonne qualité.



Les conditions météorologiques de la saison de pêche 2010 sont meilleures que celles de 2009, ce que les hommes de ponts qui travaillent sur les navires de pêches apprécient.

Personne ne sait pour le moment quels effets auront les conditions de l'hiver doux qu'on a connu sur la pêche.

Pour le moment, les intervenants souhaitent qu'ils soient minimes. On va devoir attendre la fin de la saison pour faire le bilan.

Pour la situation de la crevette, la pêche a débuté le 1^{er} avril avec de bonnes prises. Le prix au débarquement est encore faible comme par les années passées.

Le prix du homard de son côté a un prix au débarquement qui a diminué de manière très importante depuis la saison 2009. Tous les pêcheurs souhaitent un raffermissement des prix au débarquement, pour être en mesure de couvrir leurs coûts d'exploitation.

■ Revue de presse (suite)



■ Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Téléc. : 418 962-0136

Pour une troisième année consécutive, le projet *Implication des communautés autochtones dans la protection des espèces marines en péril et de leurs habitats* sera reconduit à l'été 2010. Chapeauté par l'Agence Mamu Innu Kaikuseth (AMIK) ce projet permettra à une douzaine d'Innus, environ 3 par communauté, d'Essipit (Les Escoumins), de Uashat (Sept-Îles), d'Ekuanitshit (Mingan) et d'Unamen Shipu (La Romaine) de participer aux inventaires de poissons réalisés dans une dizaine d'herbiers de zostère de la Côte-Nord. Tous ces assistants de terrains sont formés pour les techniques d'échantillonnage et les techniques d'identification de poissons.



Soazig Le Breton, Hélène Petit et Véronique Nadeau.

Photo : AMIK

Les herbiers de zostères sont des habitats côtiers essentiels. Ils jouent le rôle de pouponnière pour plusieurs espèces de poissons, dont l'anguille d'Amérique et la morue franche et de garde-manger pour la sauvagine. Plus d'une centaine d'espèces de vertébrés et d'invertébrés est associée à la zostère marine.

Orchestré par Soazig Le Breton, biologiste à l'AMIK, ce projet d'envergure permet l'embauche de deux personnes à l'été 2010, soit Véronique Nadeau, chargée de projet et Hélène Petit, stagiaire française de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.





■ Revue de presse (suite)

Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télé. : 418 962-0136



NOUVELLES AMIK

Groupe UMEK société en commandite

L'usine de transformation UMEK est la propriété de trois conseils de bande innus, soit le conseil des Innus d'Essipit, Le conseil des Innus de Pessamit et le conseil des Innus de Uashat mak Mani-utenam avec, comme partenaire, Poissonnerie Manicouagan.

AMIK

Symposium sur les aires marines protégées

Ce symposium a eu lieu le 10 et 11 juin 2010 à Rimouski. Le gestionnaire des pêches de l'AMIK y a fait une présentation du point de vue des pêches. C'est à dire ce que représente une aire marine protégée dans un contexte d'exploitation des ressources marines (pêche).

Une des préoccupations des participants était la pression exercée par les compagnies pétrolières pour forer dans le Golf St-Laurent.

Comité sectoriel des pêches maritimes (CSMOP)

Le gestionnaire des pêches d'AMIK a participé à sa dernière assemblée générale annuelle dans l'organisation. Le CSMOP est un organisme voué au développement des compétences des employés du secteur de la pêche, de l'aquaculture, des usines de transformation et des poissonneries. Les bureaux sont situés à Gaspé.

Serge Langelier, Gestionnaire des pêches, Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK)

Pêche

Crabe des neiges de la zone 17

La saison de pêche est terminée et le taux de capture a été sensiblement comparable à celui de l'année 2009.

Crabe des neiges de la zone 16

La fin de la saison de pêche est prévue pour le 10 juillet prochain, donc il nous reste peu de temps.

Crevette

La pêche de printemps est terminée (période avril, mai et juin). La période de juillet et août est généralement plus tranquille, car la crevette est dispersée dans le milieu marin.

■ Revue de presse (suite)



Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télé. : 418 962-0136



NOUVELLES AMIK

Participation

L'AMIK a participé au conseil d'administration du Conseil canadien des pêcheurs professionnels qui a eu lieu les 13 et 14 juillet. En plus des sujets d'administration quotidienne, il a été question des développements sur le logiciel de simulation électronique de stabilité pour les navires de pêche qui promet d'être un produit intéressant et éducatif pour tous les pêcheurs.

Pêche commerciale

La période de juillet est plus calme pour la pêche, pourtant c'est la période pour pêcher le poisson de fond (turbot flétan Atlantique), le buccin (bourgot) et le pétoncle.

Pêche sportive

Pour les intéressés, la pêche à la morue est permise (il faut valider avec Pêches et Océans pour les limites de prise). De plus, dans la région de Sept-Îles, certains pêcheurs capturent du maquereau de belle taille et facilement.



Coup de senne terre-neuvienne donné par Jean-Charles Mark (assistant de terrain à Unamen Shipu, à gauche) et Véronique Nadeau (chargée de projet à l'AMIK, à droite).

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

L'AMIK tient à remercier les Innus d'Essipit, de Mingan, d'unamen Shipu et De Uashat mak Maniutenam pour leur participation lors des visites de l'équipe de terrain.

L'équipe est composée de Soazig Lebreton, biologiste à l'AMIK, Véronique Nadeau, chargée du projet et Hélène Petit, stagiaire de France et parrainée par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse. Cette équipe devait accomplir du travail de terrain sur les bords des cours d'eau.

La collaboration des Innus a facilité leur travail d'échantillonnage et a permis un travail efficace et productif.

Dans, quelques semaines, l'équipe retournera dans les communautés visitées pour d'autres prélèvements et pour une campagne de sensibilisation auprès des étudiants. Des approches avec les institutions scolaires seront bientôt entreprises.





■ Revue de presse (suite)

Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télééc. : 418 962-0136

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE DISPARITION ACCÉLÉRÉE DES ESPÈCES...

Les changements climatiques représentent l'une des préoccupations de l'équipe de l'AMIK : en effet, ces perturbations climatiques génèrent des problèmes environnementaux parmi les plus importants de notre époque.

La communauté scientifique est aujourd'hui unanime à reconnaître que le rejet massif de gaz carbonique dans l'atmosphère, pour les besoins de l'industrialisation, engendre une dérive climatique porteuse de graves menaces pour la biodiversité. L'équilibre fragile créé pour permettre la vie sous toutes ses formes est remis en cause par une accélération d'un processus de disparition des espèces.

C'est pourquoi il importe de pousser aussi loin que possible la recherche dans la connaissance des impacts du réchauffement climatique sur le milieu naturel. D'autant plus que ceux-ci ne seront pas sans conséquences sur la vie et la santé des hommes.

L'AMIK contribue à la recherche sur les impacts des changements climatiques par la réalisation de projets sur les espèces marines en péril et le suivi de la biodiversité ichtyologique dans le St-Laurent.

Le dernier hiver, particulièrement doux et presque sans neige, aura sûrement un impact sur la flore et la faune marine. L'AMIK collecte actuellement des données sur la biodiversité marine qui pourront servir par la suite à évaluer les effets de l'hiver sur le cycle de vie des espèces marines.

Dans l'article du mois prochain, nous vous tiendrons au courant de l'avancement de nos projets à ce sujet.



■ Revue de presse (suite)



■ Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télé. : 418 962-0136



ATELIERS DANS LES CLASSES

L'AMIK poursuit sa campagne de sensibilisation dans les classes primaires innues en offrant un atelier sur la biodiversité du littoral et ses espèces en péril. L'équipe propose aussi une activité créée par le ROMM (Réseau d'Observation de Mammifères Marins) destinée à mieux faire connaître aux jeunes les mammifères marins en péril du Saint-Laurent, les menaces qui pèsent sur leur survie et les moyens pour aider au rétablissement des populations de ces espèces majestueuses. Rappelons que les jeunes sont nos décideurs de demain, il s'avère primordial de les conscientiser.

ESPÈCES EN PÉRIL ET HABITAT (milieu de vie - environnement)

Afin de mettre à jour les connaissances sur les herbiers de zostère de la Côte-Nord, un habitat côtier qui abrite une riche biodiversité, l'AMIK a effectué en août un survol aérien de toute la Basse-Côte. Se basant sur les inventaires des habitats côtiers effectués par le comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 1999 et 2000, l'AMIK a validé 10 ans plus tard l'étendue des herbiers de zostères.

Par ailleurs, l'équipe est actuellement en train de finaliser un dépliant bilingue innu/français, visant à expliquer le concept d'espèces en péril aux Innus de la Côte-Nord. Il s'agira d'un nouvel outil de sensibilisation qui sera disposé dans les conseils de bande des communautés participant au projet soit Unamen Shipu, Ekuanitshit, ITUM et Essipit.



Équipe pour le survol de la Basse-Côte Nord : Soazig Le Breton, Véronique Nadeau, Gilles Létourneau
(Photo : Gilles Létourneau)



Vue aérienne d'herbiers de zostère, milieu recelant une importante biodiversité
(Photo : Gilles Létourneau)

Projet crabe post-saison pour le crabe des neiges

Les crabiers de la zone 16 ont procédé à l'évaluation annuelle de l'abondance du crabe des neiges dans les limites de la zone, au début de septembre. Cette étude est réalisée simultanément par cinq navires qui se partagent la superficie totale comprise entre Pointe-des-Monts à l'ouest et Natashquan à l'est. Le même genre de projet est aussi réalisé dans la zone 17, juste après la saison de pêche. Les résultats obtenus sont utilisés comme indicateurs dans la fixation du quota admissible pour la saison suivante (2011).



Hélène Petit, offrant un atelier sur les mammifères marins en péril dans une classe de 1^{ère} année du primaire à l'école Olamen (Photo : Thérèse Houle)





■ Revue de presse (suite)

■ Publireportage



283-A, boul. des Montagnais
Uashat (Québec) G4R 5R1
Tél. : 418 962-0134
Télééc. : 418 962-0136



FORUM BIO-ALIMENTAIRE DE LA CÔTE-NORD

La deuxième édition du Forum bio-alimentaire de la Côte-Nord se tiendra au Cégep de Sept-Îles les 3, 4 et 5 novembre prochains, sous le thème « L'agroalimentaire et les produits marins en symbiose sur la Côte-Nord ».

Pour cette 2^e édition, le comité organisateur souhaite de nouveau réunir les différents acteurs nord-côtiers oeuvrant dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, sur des sujets qui les touchent, notamment

l'innovation en commercialisation et en marketing, ainsi que la valorisation des produits locaux.

Le comité organisateur espère donc vous voir très nombreux dès l'ouverture du forum, soit le mercredi 3 novembre à 19h, pour une conférence au grand public ayant pour titre : « Traçabilité, produits équitables, labellisation... Comment s'y retrouver et quelles sont les tendances? ». (Extrait de l'invitation officielle)

SOUVENIRS DU TRAVAIL DE TERRAIN DANS LES HERBIERS DE ZOSTÈRES DE LA CÔTE-NORD

Merci à tous les assistants de terrain et personnes qui se sont impliqués dans notre projet dans les communautés d'Essipit, ITUM, Ekuanitshit et Unamen Shipu.



Myriam St-Onge, assistante de terrain en juin 2010 et une grosse poule de mer (baie des Sept Îles).



Jean-Claude Lalo assistant de terrain, en juin 2010 à Unamen Shipu.



Photo du groupe de travail dans la baie de Sept-Îles en juin 2010 : Sophie Roy (MPO), Véronique Nadeau, Marthe Kleiser (Comité ZIP Côte Nord du Golfe), Myriam Saint-Onge, Keoma Volland, Jean-Sébastien Volland.



Équipe de travail dans la zosteria de Longue-Rive en mai 2010 : Véronique Nadeau, Marie-Eve Chamberland, Sabrina Chamberland, Hélène Petit et Soazig Le Breton.



Survol des herbiers de zostères sur la Basse-Côte-Nord : Véronique Nadeau, Soazig Le Breton et Gilles Létourneau.



Bateau « Pied Berçant » appartenant à l'AMIK, pêchant le crabe des neiges (capitaine : Sylvio Boudreault).



Bateau « Rêve de Pierre » copropriété de l'AMIK et Unamen Shipu, pêchant le crabe des neiges.

Revue de presse (suite)



La Côte-Nord
saine et sauve
Octobre 2010 • volume 25, numéro 2

Vue aérienne d'herbiers de zostère sur la Basse-Côte Nord

Bulletin sur l'environnement
publié par le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et la Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles

Protection des espèces marines en péril

L'AMIK POURSUIT LA PROTECTION DES ESPÈCES MARINES EN PÉRIL EN PARTENARIAT AVEC LES INNUS GRÂCE À LA SENSIBILISATION ET LA RECHERCHE SUR LE TERRAIN

Par Soazig Le Breton, Véronique Nadeau et Héléne Petit
Agence Mamu Innu Kikusseht

Pour la troisième année consécutive, l'AMIK a eu un été bien chargé, au grand plaisir de la biologiste, Soazig Le Breton, de la chargée de projet, Véronique Nadeau et de la stagiaire Héléne Petit de l'OFQJ (Office Franco-québécois pour la Jeunesse). L'équipe de l'AMIK a par conséquent travaillé entre la Basse et la Haute Côte-Nord, entre les inventaires de poissons dans les zosteraies, les ateliers de sensibilisation dans les classes, la formation d'assistants de terrain innus, l'identification en laboratoire des poissons plus difficiles, la saisie de données.

Depuis 2008, l'AMIK conduit un projet de suivi de l'habitat et de la population ichtyologique dans quatre herbiers de zostère se situant à proximité des communautés autochtones Maliotenam (Baie de Longue-Rive), de Uashat (embouchure de la rivière Romaine) et d'Unamen Shipu (Havre Bluff).

La zostère marine

Rappelons que la zostère marine (*Zostera marina*) est une plante à racine qui croît près des rives en milieu marin, dans les baies, les anses et les estuaires peu profonds. Plus d'une centaine d'espèces de vertébrés et d'invertébrés dépendent de la zostère pour leur habitat et leur nourriture. C'est une espèce d'importance écologique (MPO 2009)¹ qu'il est essentiel de protéger. Une bonne protection nécessite une bonne connaissance de l'espèce d'où l'importance du projet mené par l'AMIK. Pour un rappel plus détaillé du projet vous

pouvez consulter la Côte-Nord Saine et Sauve, janvier 2010.

Développement des capacités des communautés par les formations

Depuis mai 2010, une vingtaine d'assistants de terrain innus ont été formés, par l'équipe de l'AMIK, aux techniques de pêche dans les zosteraies et à l'identification des poissons vivant dans ce milieu. Ils ont également été sensibilisés à l'importance du milieu marin, à ses richesses et aux comportements à adopter afin d'assurer la pérennité des espèces en péril. Depuis 2008, plusieurs assistants de terrain ont participé à 3-4 reprises voir davantage, ce qui démontre bien leur intérêt pour la protection du milieu marin. Ces expériences pourraient amener à travailler auprès des consultants œuvrant sur des projets de développement sur leur territoire.

Echantillonnage de zostère dans la baie de Sept-Îles.

Ateliers dans les classes

L'AMIK poursuit également sa campagne de sensibilisation dans les classes primaires innues en offrant un atelier sur la biodiversité du littoral et ses espèces en péril. L'équipe propose aussi un atelier créé par le ROMM (Réseau d'Observation de Mammifères Marins) destiné à mieux faire connaître aux jeunes les mammifères marins en péril du Saint-Laurent, les menaces qui pèsent sur leur survie et les moyens pour rétablir ces espèces majestueuses. Rappelons que les jeunes sont nos décideurs de demain, il s'avère primordial de les conscientiser.

Les yeux plus gros que le ventre...

Nouveauté 2010

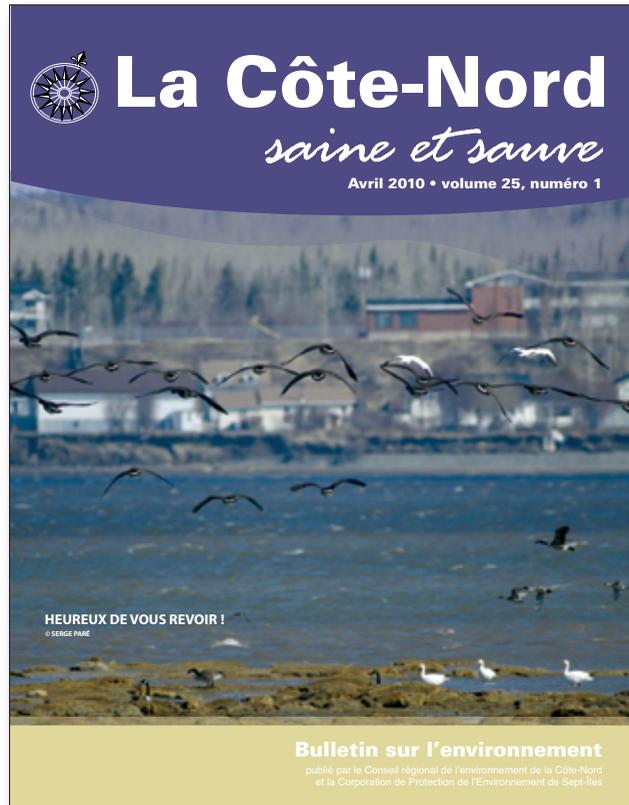
Afin de mettre à jour les connaissances sur les herbiers de zostère de la Côte-Nord, un habitat qui abrite une riche biodiversité, l'AMIK a effectué en août un survol aérien de toute la Basse-Côte. Se basant sur les inventaires des habitats côtiers effectués par le comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 1999 et 2000, l'AMIK a validé 10 ans plus tard l'étendue des herbiers de zostères. Un dépliant bilingue expliquant le concept d'espèce en péril aux innus de la Côte-Nord est actuellement en train d'être finalisé. Il s'agira d'un nouvel outil de sensibilisation qui sera disposé dans les conseils de bande des communautés participant au projet.

¹ MPO - 2009. La zostère (*Zostera marina*) remplit-elle les critères d'espèce d'importance écologique? Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2009/018.





■ Revue de presse (suite)



Participation à l'atlas des oiseaux nicheurs du Québec

du Québec. Les observateurs de tous les niveaux – les débutants comme les chevronnés – sont invités à participer à ce projet collectif d'envergure.

Le personnel de l'atlas s'affaire depuis plusieurs mois aux préparatifs et nous espérons compter sur la participation de plus d'un millier de bénévoles.

D'une durée d'au moins cinq ans (2010-2014), l'atlas permettra de mettre à jour nos connaissances sur la répartition des oiseaux du Québec. Il s'agit d'un projet ambitieux, qui sera rendu possible grâce à la compétence et l'enthousiasme des ornithologues d'ici.

Pour participer, vous devez d'abord vous inscrire. Vous recevrez, par la suite, une trousse du participant contenant le matériel dont vous avez besoin pour participer aux inventaires

(note : les troussees seront envoyées en avril). Entre temps, vous pouvez consulter le matériel déjà disponible sur le site Web : cartes régionales, codes et définitions des indices de nidification, etc. Cela vous permettra d'identifier les parcelles d'inventaire qui vous intéressent et même de commencer à noter des indices de reproduction chez certains nicheurs hâtifs (Grand Corbeau, Bec-croisé bifascié, Grand-duc d'Amérique, Faucon pèlerin, etc.).

N'oubliez pas de joindre votre responsable régional afin de l'informer de votre intérêt pour participer au projet!

Pour en apprendre davantage sur le 2^e Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (et pour vous inscrire), consultez le site Web du projet : www.atlas-oiseaux.qc.ca.

Merci de votre participation!

Responsables de la Côte-Nord par région :

Francis Gallant :

- région 29, Sept-Rivières (region29@atlas-oiseaux.qc.ca)
- région 20, Minganie (region30@atlas-oiseaux.qc.ca)

Jean-François Poulin :

- région 28, Manicouagan (region28@atlas-oiseaux.qc.ca)

Pascal Côté et Samuel Belleau :

- région 27, Haute-Côte-Nord (region27@atlas-oiseaux.qc.ca)

Par Francis Gallant, Tech. en écologie (ornithologue) Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)

La Nation Innu réceptive à l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (AONQ)

L'AMIK a reçu, du Service Canadien de la faune d'Environnement Canada, le mandat de trouver les paramètres à considérer pour favoriser la participation de la Nation Innu à la réalisation de l'AONQ et de présenter des ébauches de différents projets qui pourraient y contribuer (contexte : voir Côte-Nord Saine et Sauve, janvier 2010).

Durant les 3 derniers mois, sept communautés, soit de Unamen Shipu (La Romaine) en Basse Côte-Nord jusqu'à Mashteuiath au Lac Saint-Jean, ont été consultées. Leurs ambassadeurs ont permis de déterminer des paramètres qui pourront inciter la Nation Innu à contribuer à l'AONQ. Plusieurs projets intéressants concernant les oiseaux enchantent les communautés et quelques principaux paramètres ont été ciblés. L'AMIK tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette consultation.

Inscription à la campagne de terrain du 2^e Atlas des oiseaux nicheurs du Québec

L'année 2010 marque le début de la campagne de terrain du 2^e Atlas des oiseaux nicheurs

■ Revue de presse (suite)



www.lesaffaires.com

Le Nord-Est le mercredi 23 septembre 2010

Deux communautés se joignent à l'AMIK

Le Nord-Est le mercredi 23 septembre 2010

Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)
 présente pour son projet de mise en œuvre d'un plan de gestion des communautés autochtones de la préservation des ressources marines et terrestres, l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK) a annoncé qu'elle a rejoint le projet de mise en œuvre d'un plan de gestion des communautés autochtones de la préservation des ressources marines et terrestres.

La phase II comporte une campagne de sensibilisation et la collecte de données sur les espèces marines en particulier sur les territoires de pêche et de chasse des quatre communautés. Quelque 150 personnes ont été sensibilisées à travers un atelier sur la biodiversité du littoral et les espèces marines en péril. De plus, 42 assistants de terrain ont été formés par la communauté pour être formés à la gestion des ressources aquatiques et marines ainsi qu'aux techniques de pêche et d'identification des espèces de poissons.

Les inventaires réalisés ont permis de mettre en évidence une biodiversité impressionnante dans l'écosystème étudié, en particulier le zostère. Les habitats seront d'abord évalués de façon à déterminer les zones de pêche pour les communautés.

Les deux communautés d'experts de poisson ont recueilli de la plus grande diversité de poissons, surtout à la communauté d'Umanu. Si, par exemple, 22 espèces ont été identifiées, pour les autres communautés cette diversité se traduit par seulement 15 espèces.

Procha réalisations
 Cette année, les projets de recherches et d'identification s'inscrivent dans la distribution de ceus de l'attribution. De nouveaux membres des communautés seront sensibilisés à l'importance de préserver les espèces marines en péril et l'environnement marin en général. Pour ce faire, des formations sectorielles et des ateliers seront proposés dans les communautés cibles pendant le septembre 2010.

Comme les experts et sont des habitats importants pour de nombreuses espèces marines, il est essentiel de surveiller les tendances et de les identifier. C'est pourquoi en 2010, un suivi de l'Agence de la Santé-Globale-Nord a rejoint au programme afin d'identifier les habitats de commençaient et de localiser les potentialités nouvelles et de mettre en évidence les espèces de poissons qui ont disparu du littoral du Saint-Laurent, mais aussi de surveiller de façon continue les tendances de la Santé-Globale-Nord.

De nouvelles personnes ont été embauchées pour évaluer la biologie de l'AMIK. Saug Le Fréchet, un Innu qui travaille à la gestion de l'environnement de la communauté de Umanu, a rejoint le projet.



Les inventaires réalisés par l'AMIK ont permis de mettre en évidence une biodiversité impressionnante dans l'écosystème étudié, en particulier le zostère.





■ Revue de presse (suite)

NOUVEAU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DES PÊCHES POUR LE HOMARD DE LA ZONE 22

La région du Québec de Pêches et Océans Canada (MPO) vient tout juste de compléter le nouveau plan de gestion intégrée des pêches (PGIP) pour le homard de la zone 22 (ZPH 22), laquelle entoure les îles de la Madeleine. Ce PGIP est le premier publié par la région du Québec depuis le plan pour le hareng de la zone 4S, en 2007.

Le PGIP permet d'encadrer les efforts de conservation et l'utilisation durable des ressources marines. Il consolide toute l'information disponible sur un stock ou une espèce dans un seul document, rendant ainsi accessible l'information nécessaire pour bien comprendre les enjeux d'une pêche.

Le plan présente l'historique et l'importance socio-économique de la pêche concernée, ainsi que l'information disponible sur la biologie de l'espèce. En plus de cette information factuelle, il définit les enjeux et les objectifs qui guideront, dans ce cas-ci, la gestion du homard des îles-de-la-Madeleine de 2010 à 2014.

Le PGIP pour le homard de la ZPH 22 a été élaboré par les gestionnaires locaux, la biologiste responsable et les spécialistes régionaux du MPO. Il a ensuite été validé auprès de l'Association des pêcheurs des îles-de-la-Madeleine (APPIM), afin de s'assurer que les enjeux et les objectifs reflétaient bien les préoccupations exprimées au cours des dernières années. La collaboration de longue date entre l'APPIM et le MPO a facilité la mise en place de cet outil de gestion. Le plan sera mis à jour chaque année à la suite des recommandations du comité consultatif local dont font partie des pêcheurs nommés par l'APPIM pour représenter les pêcheurs de homard de leur localité.

Le PGIP informe l'industrie et le public en général des efforts mis de l'avant par les pêcheurs en termes de conservation. Cette transparence facilitera l'évaluation de la durabilité de la pêche. « La mise à niveau des PGIP pour les principaux stocks du Québec est une priorité pour la Direction régionale de la gestion des pêches et de l'aquaculture, a affirmé son directeur, Patrick Vincent. Le PGIP de la zone de homard 22 est le premier d'une longue série à venir. »

Le Plan de gestion intégrée des pêches pour le homard de la zone 22 est disponible dans les bureaux de Pêches et Océans Canada au Québec et sera aussi offert en version électronique sur le Web.

Cédric Arseneau
Gestion des pêches et de l'aquaculture



MPO R. JARROQUE

Dépêches

LA SOUS-MINISTRE CLAIRE DANSEREAU DE PASSAGE SUR LA CÔTE-NORD

En septembre dernier, Claire Dansereau, sous-ministre de Pêches et Océans Canada, a effectué une visite sur la Côte-Nord. Accompagnée du directeur général de la région, Richard Nadeau, et du directeur de secteur infirmière, Jean Morisset, elle a rencontré plusieurs organismes de la Côte-Nord qui travaillent dans des domaines liés aux activités du Ministère.

La sous-ministre a profité de l'occasion pour se rendre aux locaux de l'AMIK, organisation autochtone œuvrant principalement dans le secteur de la pêche commerciale. Le directeur général de l'AMIK, Léo St-Onge, a dressé un portrait très positif des mandats, des objectifs et des activités de cet organisme ainsi que des relations entre les pêcheurs autochtones et allochtones dans le secteur de la Côte-Nord. M^{me} Dansereau a aussi visité les installations du port de Sept-Îles en compagnie du directeur général du Port, Pierre Gagnon. Plusieurs projets majeurs auxquels le Ministère est lié sont présentement en cours ou en préparation.

La visite de M^{me} Dansereau s'est terminée par une rencontre avec Clovis Poirier, président de l'Alliance des pêcheurs professionnels du Québec; cet entretien a suscité des discussions informelles à portée régionale fort appréciées.



Claire Dansereau en compagnie de Léo St-Onge, directeur général de l'Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK).

Martin St-Gelais, directeur
Secteur Côte-Nord

AMIK S. LE BRETON

RECRUTEMENT EN COURS OFFICIER MÉCANICIEN DE NAVIRE

Lorsque vous pensez *navire*, à quels corps d'emploi pensez-vous spontanément? Au capitaine et aux matelots, bien sûr. On oublie souvent que pour faire fonctionner un brise-glace de la Garde côtière canadienne, une brochette de compétences est requise, dont celles des officiers mécaniciens de navire.

L'officier mécanicien de navire doit être en mesure de faire fonctionner, d'entretenir et de réparer l'équipement mécanique et les systèmes d'une salle des machines qui comporte des moteurs diesels, des génératrices, des engins de propulsion, des systèmes hydrauliques, de réfrigération et de pompage, des systèmes de commande du navire, des circuits d'air comprimé, des systèmes de traitement des eaux usées et de production d'eau potable, etc. Son travail est essentiel et sans lui, l'équipage n'aurait d'autre choix que de rester à quai!



MPO N. LETENDRE

Une carrière dans ce domaine nécessite une bonne dextérité manuelle et un intérêt marqué pour les sciences et les équipements technologiques. En plus de superviser le personnel de la salle des machines, l'officier mécanicien doit pouvoir repérer rapidement les causes d'un défaut et réagir efficacement. Son travail en mer est d'une durée de 14 à 42 jours, et est suivi d'une période de repos équivalente, avec pleine rémunération.

Pour travailler à la Garde côtière canadienne, l'officier mécanicien de navire doit détenir un baccalauréat en sciences nautiques et un brevet d'officier mécanicien 4^e classe, qu'il a obtenus après avoir fait des études payées en génie mécanique de marine au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Une carrière d'officier mécanicien de navire de la Garde côtière canadienne vous intéresse? Vous avez jusqu'au 31 janvier 2011 pour poser votre candidature au Programme de formation des officiers sur le site www.emplois.gc.ca.



Nathalie Letendre
Communications



■ États financiers vérifiés





■ Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK)

283, boulevard des Montagnais
Sept-Îles (Québec)
G4R 5R1

